

MIDLAND WALWYN
LE GENS DES VALEURS - BLUE CHIP™
(418) 652-9011 / 1-800-463-8317
930%*
10 ans
GARANTI À
L'ÉCHEANCE
*Taux sujet à changement

LE SOLEIL

MICRO DATA
**CENTRE
SEGA
NINTENDO**
623-3073

JEUDI 14 AVRIL 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 105
48 PAGES, 3 CAHIER + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVQ

50¢ Plus TPS TVQ

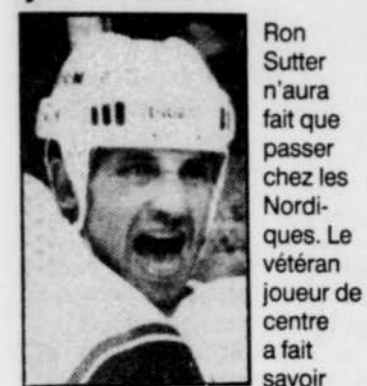
LE SPORT

REDS 2
**MONTREAL
EXPOS** 3

Pedro Martinez a frôlé le match parfait

L'incroyable Pedro Martinez est venu à trois retraits de réussir un match sans point ni coup sûr et a déclenché une bagarre en huitième manche, hier. **S-5**

Ron Sutter veut jouer ailleurs



Ron Sutter n'aura fait que passer chez les Nordiques. Le vétéran joueur de centre a fait savoir

que s'il n'en tient qu'à lui, il ne sera pas ici l'an prochain. **S-3**

LA RÉGION



La pluie gonfle les rivières

Ce riverain de la Montmorency a installé son propre système d'alarme, en prévision du pire. La pluie d'hier a fait monter le niveau des rivières. **A-2**

L'ÉDITORIAL

Le plus gros inspire la peur

Dans sa conquête du marché de l'Amérique du Nord, la chaîne Wal-Mart vient d'atteindre le Québec, mais attendons avant de sonner le tocsin. **A-10**

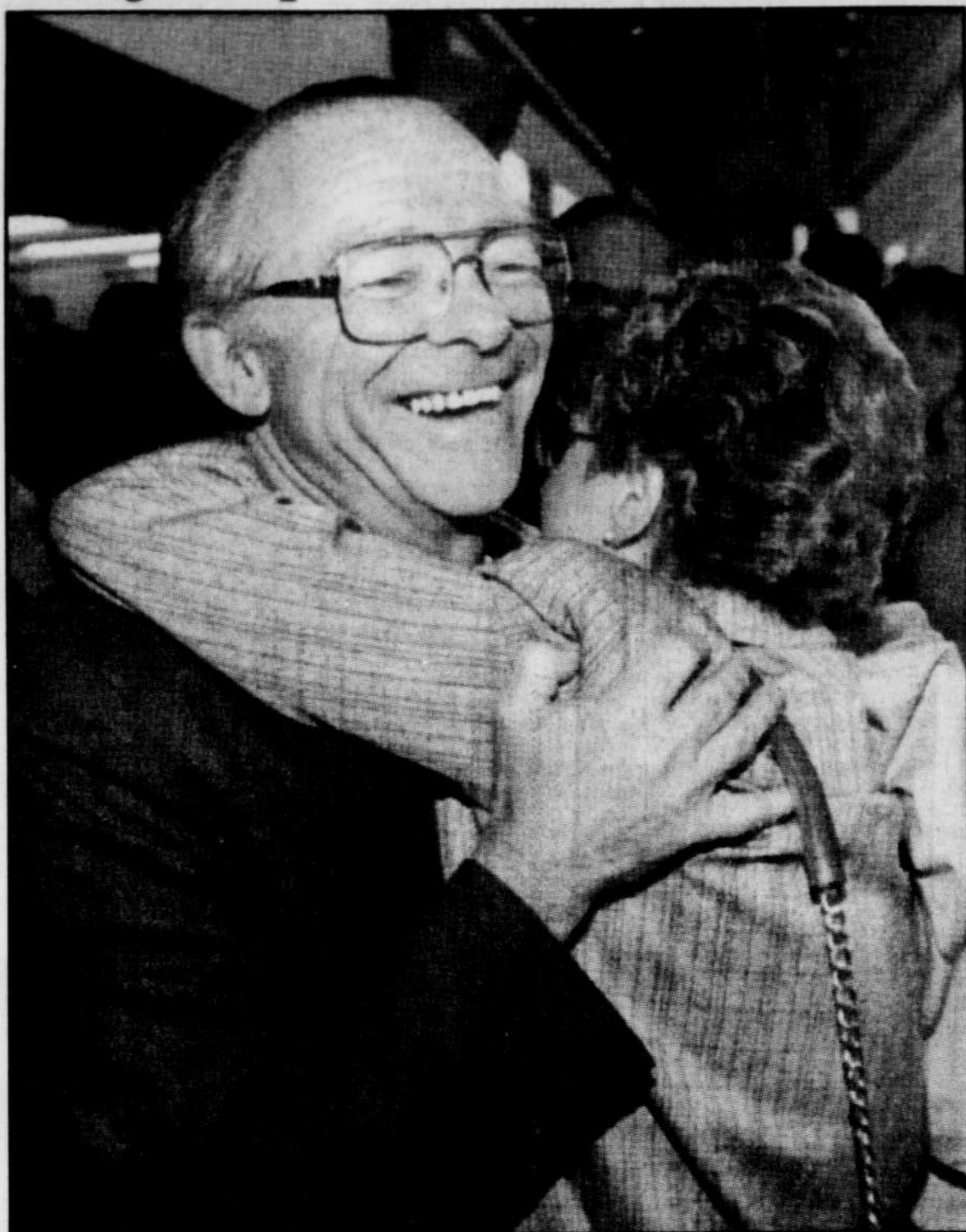
L'INDEX

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-3 et C-4
Bridge	C-11
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-10
Horoscope	C-9
Le Monde	C-1 et C-2
Les idées du jour	A-11
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-3
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec averses occasionnelles, maximum 7, minimum 1. **S-16**

Religieux québécois sortis du Rwanda



Le frère Maurice St-Laurent, de la communauté des frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Romuald et originaire de La Gaspésie, est arrivé sain et sauf hier à Mirabel.

Elles croyaient obéir à un ordre du pape !

QUÉBEC — Les quatre soeurs du Bon-Pasteur de Sainte-Foy, qui refusaient de quitter leur mission à Kigali, sont parties en catastrophe mardi. Elles croyaient obéir à un ordre de leur communauté religieuse ou même du pape ! Mais c'était un malentendu.

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

De l'hôtel Regency, à Nairobi, où les sept religieuses du Bon-Pasteur se trouvaient en sécurité hier avant de s'envoler aujourd'hui pour Montréal à bord d'un Hercules du gouvernement canadien, soeur Pierrette Sirois a raconté qu'à 13 h, mardi, deux jeeps de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) sont allées les chercher à leur maison située à proximité de l'aéroport.

« L'adjoint du général Roméo Dallaire, un Canadien qui était accompagné de trois autres casques bleus de la MINUAR, s'est présenté à la porte et a dit : "Nous venons vous chercher. C'est un ordre des autorités religieuses. Un avion décolle dans cinq minutes. Faites vos bagages et accompagnez-nous !" », raconte depuis le Kenya soeur Pierrette qui explique avoir essayé de vérifier qui étaient ces autorités religieuses.

« Nous avons cherché un



Pierrette Sirois, Carmelle Lemay, Lise Gagné et Monique Ruel.

moyen de communiquer avec Sainte-Foy pour savoir si l'ordre venait de notre supérieure générale, mais le téléphone était coupé et les militaires pressés. Nous ne voulions pas abandonner nos 25 jeunes consœurs rwandaises en formation. Nous étions déchirées entre notre responsabilité envers elles et l'ordre de partir », enchaîne soeur Sirois qui dit avoir quitté la Maison du Bon-Pasteur à Kigali habitée par un horrible sentiment d'impuissance.

À Nairobi, l'ordre de partir intime aux religieuses s'est confirmé. Cette fois, il venait de Rome ! « L'ambassade du Canada nous a dit que c'était le pape qui nous ordonnait de partir », précise la Québécoise originaire de Matane qui oeuvre au Rwanda depuis de nombreuses années.

À Sainte-Foy, la supérieure générale, soeur Denise Rodrigue, déclare n'avoir donné d'ordre à personne et encore moins demandé l'évacuation des religieuses. « C'est un malentendu. Nous étions sans nouvelles de

nos soeurs depuis le 7 avril. J'étais inquiète et leurs familles aussi. J'ai donc tout fait pour qu'un casque bleu aille aux informations et nous donne des nouvelles », explique au téléphone la supérieure qui comprend que, dans la confusion qui règne dans la capitale rwandaise, son message ait pu être mal compris. « Mais j'aurais préféré que ce ne soit pas transmis de cette façon-là », avoue-t-elle. D'une voix calme, soeur Pierrette Sirois a indiqué au téléphone depuis Nairobi, hier matin, qu'aucune des 34 religieuses de la Maison du Bon-Pasteur à Kigali — neuf Québécoises et 25 Rwandaises — n'avait été menacée de mort. « Depuis une semaine, nous nous tenions les 34 ensemble à l'intérieur de notre maison sans sortir, complètement coupées du monde extérieur, sans téléphone et sans électricité », raconte la missionnaire qui signale que la communauté a facilement survécu grâce à ses réserves de vivres.

Autres textes en A-3 et C-2

Poissons de fond dans le golfe

La pêche récréative interdite

QUÉBEC — Finie la pêche récréative et de subsistance des poissons de fond dans le golfe Saint-Laurent et dans toutes les zones de l'Atlantique. Depuis hier, le ministre fédéral des Pêches et des Océans (MPO), M. Brian Tobin, a décidé de placer le dernier clou dans le cercueil de la pêche des poissons de fond.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Il s'agit là d'un nouveau coup dur pour l'industrie des pêches de cette région qui, actuellement, ne fait que vivre puisque la pêche commerciale de la morue est interdite depuis un bon bout de temps déjà. L'industrie touristique également sera touchée par cette mesure. Les touristes qui aimaient s'offrir un peu d'exotisme en se payant un voyage de pêche de la morue en compagnie d'un pêcheur professionnel devront, du moins pour le moment, mettre leur rêve au rancart.

En fait, le territoire visé par les dirigeants du MPO englobe tous les endroits qui sont touchés par les fameux moratoires de la pêche de la morue. Les zones concernées sont celles du 4RST, soit le golfe Saint-Laurent, 3Pn qui touche la côte sud-ouest de Terre-Neuve et 4VW qui englobe la côte est de la Nouvelle-Écosse.

Il faut greffer à ces nouvelles coupes, les interdictions annoncées par M. Tobin le 31 janvier. À ce moment, il interdisait la pêche récréative et de subsistance du poisson de fond dans la division 2J3KL, c'est-à-dire toute la côte est de Terre-Neuve et du Labrador et la zone 3Ps qui touche directement la côte sud de Terre-Neuve.

Or, les pêcheurs et aussi les

amateurs de pêche en haute mer, qui, traditionnellement, « jigeaient » la morue par nécessité ou pour le plaisir dans ces cinq divisions, devront dorénavant mettre au clou leur équipement de pêche et ce, « jusqu'à nouvel ordre », précise le ministre Tobin. Dorénavant, c'est l'abstinence totale dans ces secteurs névralgiques.

Malgré tout, le ministre laisse planer une mince lueur d'espoir. « Ces fermetures, dit-il dans un communiqué de presse, n'empêchent pas une éventuelle réouverture limitée des pêches récréative ou de subsistance, en été ou en automne. Le moment et le déroulement de ces pêches limitées feront l'objet de consultations ultérieures avec les utilisateurs locaux. »

Afin de justifier ces nouvelles interdictions, le ministre Tobin fait appel aux mêmes critères qui ont guidé ses prédécesseurs au moment où ils ont mis la clé dans la porte de l'industrie de la pêche commerciale de la morue. La sauvegarde de la ressource devient maintenant le leitmotiv.

« Nous ne pouvons permettre la poursuite des pêches récréative et de subsistance dans ces zones pour le moment, de préciser le ministre du MPO. Nous voulons contribuer à rétablir les stocks et prenons toutes les mesures possibles pour le faire. »

Main-d'oeuvre: des « caprices » du Québec (Chrétien)

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien qualifie de « caprices » les demandes du Québec en matière de formation de la main-d'oeuvre.

Les bloquistes, eux, rétorquent que le piétinement dans ce dossier est une preuve de l'échec du fédéralisme.

C'est au cours d'un échange cinglant avec le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard que le premier ministre a dit ce qu'il pensait de la demande répétée du gouvernement québécois de rapatrier tous les pouvoirs en matière de formation de la main-d'oeuvre.

Le système actuel, a-t-il lancé durant une période des questions houleuse, permet « de s'assurer que les moins bien nantis partout au Canada puissent recevoir de l'argent du reste du Canada. C'est le système de générosité qui prévaut dans ce pays et ce n'est pas pour des caprices que nous allons démantibuler un système comme celui-là ».

M. Bouchard semblait furieux. « C'est une façon éhontée de qualifier ce qui fait l'objet actuellement d'un ciment au Québec », a-t-il répliqué au milieu du tohu-bohu.

Le premier ministre n'a pas bronché. Selon lui, le dossier de la main-d'oeuvre ne peut être dissocié de l'ensemble des programmes de sécurité sociale qui font l'objet d'une réforme en profondeur.

Il n'est pas question de procéder à la pièce et la sortie vigoureuse qu'a faite mardi le premier ministre québécois Daniel Johnson n'y changera rien.

M. Chrétien n'en a pas manqué une hier, piquant au vif chacun de ses adversaires. « Il n'y a aucun doute que le pouvoir est de ce côté-ci, pas de ce côté-là », a-t-il lancé à Lucien Bouchard en faisant référence au slogan électoral du Bloc.

Il s'est encore moqué des privilèges financiers accordés au chef réformiste pour l'achat et l'entretien de ses habits. Il a aussi soutenu que M. Manning manquait d'imagination et de pertinence dans ses questions.

Autre texte en page A-4

LA BOURSE
HARFANG DES NEIGES
poursuit son envolée!

SECONDE ÉDITION



Cette année encore, 2¢ seront versés à la Fédération québécoise de la faune pour chaque litre de vin Harfang des Neiges vendu entre le 3 janvier et le 18 juin 1994.

Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 271-2487 ou le (514) 271-2488.

Maintenant disponible en Floride sous le nom de Snowy Owl

L'employée du McDonald's alerte les policiers «Arrêtez-le, il va tuer quelqu'un»

SAINTÉ-FOY — « Arrêtez-le, ou il va tuer quelqu'un », a dit la jeune employée du McDonald's aux policiers, en désignant Christian Plante, l'homme qui attendait une commande au volant de son véhicule. Selon l'adolescente, l'élocution, les gestes, le regard de l'homme et sa façon de conduire traduisaient un état d'ébriété comme elle n'en avait jamais vu depuis qu'elle était préposée au service à l'auto.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Au volant de leur voiture-ambulance, les policiers ont pris leurs commandes, se sont avancés vers le véhicule de l'individu, puis ont continué leur chemin en empruntant le boulevard Hamel, vers l'ouest, sans échanger de parole avec lui. L'adolescente est ensuite allée elle-même porter la commande à Christian Plante. Celui-ci a quitté le stationnement du McDonald's en se dirigeant vers l'est, sur le boulevard Hamel.

Ces déclarations sont celles de D., une adolescente de 17 ans qui a livré son témoignage, hier, devant le comité de déontologie policière. Les trois membres du comité se penchent sur la conduite de deux policiers de L'ancienne-Lorette, Welly Denoncourt et Yves Lavoie, et doivent juger s'il est négligé d'accomplir leur devoir tel que défini dans l'article 67 de la Loi de police.

« En voyant partir les policiers, je me demandais pourquoi ils ne l'arrêtaient pas », a déclaré D., qui faisait alors la fermeture du restaurant, peu après minuit, le 10 septembre dernier.

D. a ensuite affirmé qu'une voiture de police avait quitté le stationnement du Harvey's, voisin du McDonald's, à la suite de Chris-



Les policiers Welly Denoncourt (à gauche) et Yves Lavoie (à droite) sont présentement devant le comité de déontologie policière.

tian Plante. Cinq ou dix minutes plus tard, elle a vu une ambulance se diriger dans la même direction. Puis un client est revenu lui dire que l'homme ivre — Plante — venait d'emboutir un camion et de se tuer.

À la demande de Me Pierre Gourdeau, le procureur du commissaire à la déontologie, D. a identifié Yves Lavoie, assis dans la salle d'audience, comme étant le policier qui conduisait la voiture-ambulance.

Marjorie Morin, 18 ans, était caissière à l'intérieur du McDonald's au moment des événements. Elle a relaté que D. est venue la voir quand elle a constaté l'état d'ébriété de Christian Plante. Mme Morin a regardé le tableau de commandes du service à l'auto et a vu que quelqu'un avait demandé « deux petites liqueurs », une commande habituelle — et gratuite — des policiers.

Comme elle n'avait pas de client à l'intérieur, elle est sortie,

s'est dirigée vers la voiture des policiers qui étaient effectivement là et leur a dit : « Y'a un gars qui est saoul, faites de quoi. » Elle a été surprise de ne pas les voir intervenir auprès de l'homme. Elle aussi a identifié Yves Lavoie comme étant le conducteur de la voiture-ambulance.

Plus tôt, l'ex-conjointe de Christian Plante, France Moisan, avait affirmé qu'elle connaissait les problèmes de boisson de celui-ci et qu'il a toujours eu peur des policiers depuis qu'il avait perdu son permis pour délit de fuite en 1985. « S'ils l'avaient arrêté, il serait encore vivant », a-t-elle souligné.

Les auditions se poursuivent aujourd'hui et demain.

15 millimètres de pluie, hier soir Le niveau d'eau a grimpé

QUÉBEC — Les niveaux de toutes les rivières de la grande région de Québec ont grimpé, hier soir et la nuit dernière, sous la pression des 15 millimètres de pluie tombés en fin de journée. Par contre, les effets du ruissellement ont été moindres en raison du couvert nuageux, ce qui diminue la possibilité de grosses inondations pour les prochains jours.

par ISABELLE JINCHEREAU
et FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Les hausses des niveaux d'eau ont été graduelles, hier, mais elles ne sont pas encore problématiques. Soulignons quand même qu'une demi-douzaine de sous-sols de la rue Durand, à Loretteville, ont été inondés, hier soir, à la suite d'un problème d'égout pluvial. Dans certains cas, l'eau serait montée jusqu'à deux pieds. Le service de voirie de la ville a pris les choses en main.

Il faut au moins 12 heures avant de mesurer les effets d'une bonne ondée sur les cours d'eau.

Même si la glace a cédé un peu partout le long de la rivière Chaudière, la Sécurité civile garde à l'œil deux amoncellements de glaces persistants dans les rapides du Diable, en amont de Beauceville et en aval de Scott Jonction. Dans les deux cas, l'eau s'est frayé un passage,



La rivière Jaune a commencé à miner les abords d'un ponceau, hier, à Charlesbourg.

mais le niveau des rapides reste gonflé, quoique toujours sous le seuil critique, car les précipitations ont été moins abondantes que prévu dans le sud du Québec.

À Montmagny, on a travaillé sur les glaces de la rivière du Sud hier en journée pour prévenir tout débordement. À Saint-Raymond, la glace recouvre encore la rivière Sainte-Anne mais on craint que la pluie ne remue tous ces blocs, d'autant plus que plusieurs obstacles, tels des ponts et des voies ferrées traversent le cours d'eau. À Charlesbourg, la rivière Jaune a elle aussi pris du volume.

À Québec, les pompiers ont répondu à plusieurs dégâts d'eau hier soir, notamment dans des maisons de ville de la rue Bourdages, dont le sous-sol

avait reçu deux pouces d'eau ainsi qu'à Beauport. Des problèmes de drain pluvial dans les grilles de rue. Le sol, trop gelé, n'absorbe aucun surplus d'eau.

À Charlesbourg, plusieurs sous-sols de maisons de la rue Beaumont ont reçu les surplus d'eau des égouts. La rivière Montmorency, à Sainte-Brigitte-de-Laval, demeure un autre point chaud des crues printanières.

Vers 22 h, dans la rue Saint-Ambroise à Charlesbourg, un ponceau de la rivière Jaune, miné par le courant, a causé un refoulement d'eau dans la cour de quatre résidences. À la sécurité publique, on a eu tant à faire hier à Charlesbourg qu'on a manqué de pompes à eau. Il a fallu en louer dans les commerces.

L'accusé redeviendra le voisin de palier de sa présumée victime

QUÉBEC — Un individu de Loretteville accusé de s'être introduit chez sa voisine de palier, de l'avoir agressée et de l'avoir volée a pu recouvrer sa liberté provisoire, hier, et le juge Jean-François Dionne lui a même permis de réintégrer son logis habituel.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Samedi soir, vers 23 h 45, Éric Racine, âgé de 30 ans, a voulu se venger de sa voisine qui avait alerté les policiers pour se plaindre du volume du téléviseur chez le prévenu. Quand la femme s'est rendu compte de la présence de Racine chez elle, elle a tenté d'appeler la police mais l'individu lui a arraché l'appareil des mains.

Il l'a ensuite frappée à deux reprises de coups de poing à l'estomac en la projetant sur le lit. La présumée victime est parvenue à se dégager mais elle a été rejointe de l'escalier.

Là, Racine aurait de nouveau tenté de la frapper puis l'aurait violemment poussée, de sorte que la femme a dévalé l'escalier à deux reprises. Le prévenu s'est alors emparé du sac à main de sa voisine et des 60 \$ qu'il contenait, précisant qu'elle aurait « du trouble » si elle prévenait la police. Peu après, les agents devaient retrouver une capsule contenant une faible quantité de haschich dans le lit de la présumée victime.

Le prévenu, pour sa part, a déjà

été condamné pour possession de stupéfiants, voies de fait et vols. Compte tenu de ces éléments, le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, s'opposait à ce que le client de Me Carol St-Cyr soit remis en liberté provisoire. À la rigueur, a concédé le procureur, il aurait fallu que Racine aille habiter ailleurs.

Le juge Dionne a refusé d'accéder à cette requête, préférant imposer de sévères conditions de remise en liberté à Racine. Ainsi, il lui a interdit de communiquer avec sa voisine et d'utiliser la même porte d'entrée qu'elle. Il ne pourra posséder d'arme et il devra même s'abstenir d'intervenir auprès d'autres locataires relativement à sa cause.

Enfin, le juge a ordonné à Racine de se présenter à la sûreté municipale de la Haute-Saint-Charles une fois par mois. Fait inusité, une copie de l'engagement signé par le prévenu sera transmise à la présumée victime afin qu'elle puisse signaler tout manquement aux policiers.

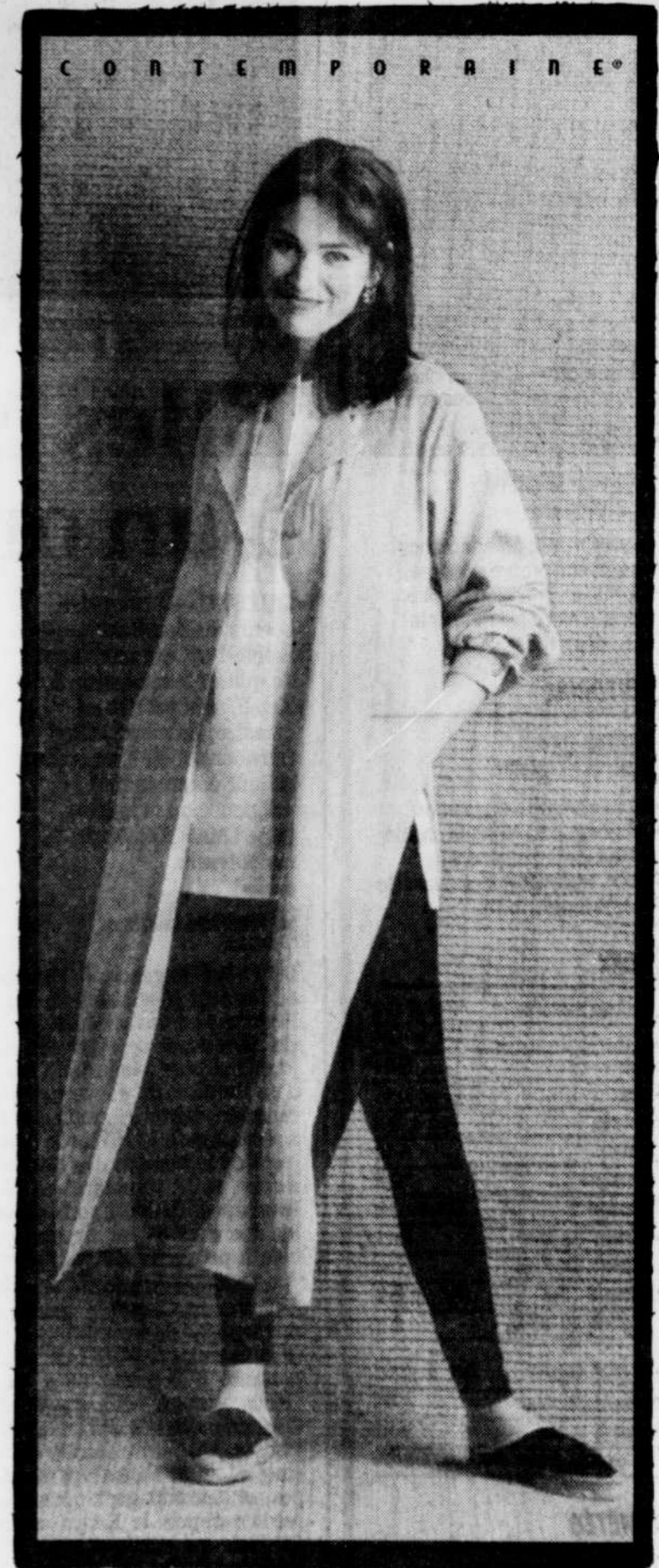
L'engagement de 2500 \$ a été souscrit par l'amie de Racine, une caissière de 26 ans. Il reviendra devant le tribunal le 29 avril pour la communication de la preuve.



EXCLUSIF DE FINLANDE
L'IMPER MICROFIBRE 199.95

Microfibre irisée, tissage diagonal pour une texture superbe, détails militaires, bavolet asymétrique, double boutonnage, col et poignets à larges revers. cuivre, vert, marine, maïs. 32 à 42. manteaux contemporaine®

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



FINES RAYURES OPTIQUES
LA MAXI-CHEMISE 59.95

L'item du printemps à superposer librement comme un cache-poussière sur les pantalons collants, les jeans... longue chemise en mélange de rayonne souple à fines rayures noires chinées sur blanc. 6 à 16. rég. 80.00 sport contemporaine®

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49

9-16-22-27-38-48

(complémentaire)

35

EXTRA

682324

LA QUOTIDIENNE

tirage du 13-04-94

7-5-7

9-5-0-9

LA TROIS

LE SOLEIL

«Premier signe optimiste depuis le début de la crise» au Rwanda

Les parties se rencontrent pour parler de paix



Sur cette photo, deux casques bleus belges répliquent, arme au poing, aux attaques d'assailants embusqués, lors d'un transport en camion militaire, près de la capitale de Kigali, hier. Le photographe de presse Jean-Marc Boujou accompagnait le groupe de militaires et quelques prêtres que l'on aperçoit couchés dans le fond du camion.

NEW YORK (ONU) (d'après AFP, AP et Reuter) — Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et les forces gouvernementales du Rwanda ont accepté de tenir une réunion aujourd'hui à Kigali sous les auspices de l'ONU en vue d'un cessez-le-feu, a annoncé hier soir le président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Colin Keating (Nouvelle-Zélande).

M. Keating a précisé que la réunion se tiendrait au quartier général de la MINUAR.

« Il s'agit peut-être du premier signe optimiste que nous ayons reçu depuis le début de la crise » au Rwanda, a-t-il ajouté.

M. Keating a cependant fait état d'une poursuite des combats entre les rebelles du FPR et les forces gouvernementales à Kigali, où la situation continue d'être « dangereuse ».

Les combats se sont en effet intensifiés hier, entre les rebelles et les forces gouvernementales rwandaises qui se battaient rue par rue pour le contrôle de la capitale, tandis que des milliers de civils fuyaient les massacres.

La résistance hutue au FPR s'organise à Kigali et aucune indication précise n'a pu être obtenue sur la vitesse et l'ampleur de la progression des forces rebelles tutsies. Le FPR prétend contrôler quatre points stratégiques de la capitale et il affirme que ses forces venues du nord ont réussi la jonction avec le bataillon de 600 hommes qui se trouve à Kigali depuis décembre dernier.

Au terme de l'accord de paix signé à Arusha (Tanzanie) en août dernier après trois ans de guerre civile, ce bataillon devait assurer la sécurité des membres du FPR devant entrer dans les institutions de transition (gouvernement et parlement) prévues par cet accord de paix. Il est engagé depuis une semaine dans de violents combats avec la Garde présidentielle rwandaise. 20 000 personnes auraient été tuées dans la vague de violence.

Le gouvernement intérimaire

rwandais qui a fui mardi Kigali pour apparemment chercher refuge dans la ville de Gitarama, à 50 km au sud-ouest de la capitale, a proposé une trêve au FPR, dans un communiqué diffusé par Radio-Rwanda.

Les rebelles pour leur part ont lancé un appel en direction des forces gouvernementales pour leur demander de s'unir contre la Garde présidentielle, unité composée d'extrémistes hutus à l'origine des massacres de Tutsis.

À ce sujet, M. Keating a indiqué que le FPR avait fait savoir à l'ONU qu'il était favorable à la mise en place d'un gouvernement « à base élargie ». Les membres du Conseil de sécurité attendent plutôt des « actes » et appellent les deux parties « à mettre fin aux tueries », a déclaré M. Keating.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a par ailleurs estimé hier qu'à la suite de la décision de Bruxelles de retirer les quelque 400 Casques bleus belges de la MINUAR, ceux-ci devront être remplacés par un autre contingent équivalent, faute de quoi l'opération ne serait plus viable et devrait être retirée.

Selon M. Keating « le retrait de l'ONU n'est pas une option » pour le Conseil de sécurité. D'un autre côté, la mise en place d'une opération d'imposition de la paix, avec la possibilité du recours à la force militaire, est également exclue, car elle ne serait pas « viable », a-t-il dit.

Le Conseil de sécurité, qui veut éviter toute « conclusion prématurée », réfléchit plutôt à la création d'une nouvelle mission, avec un nouveau mandat, en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles, a-t-il dit.

MIRABEL (PC) — Des missionnaires et coopérants canadiens, évacués du Rwanda, ont parlé hier des horreurs vues dans ce pays, mis à feu et à sang depuis l'assassinat de son président le 6 avril.

Ainsi à son arrivée à Mirabel, Joseph Bourgeois, des frères de l'Instruction chrétienne (FIC), a raconté l'effroi du collègue qui l'a réveillé, très tôt le jeudi 7 avril, au Centre de formation rurale de Boutamoua, près de Kigali.

« Il m'a dit — C'est la catastrophe, le pays est fini. Nous sommes foutus... Hélas c'était bien vrai, le président (Juvénal Habyarimana) disparu, la porte était ouverte à la violence tribale », a expliqué ce religieux aux reporters.

Le lendemain, « nous avons cru notre dernière heure arrivée ». « Autour du centre, des centaines de jeunes endoctrinés et fanatiques, armés de bâtons, barres de fer, grenades et machettes scandaient des slogans contre ceux réfugiés chez nous et exigeaient qu'ils soient chassés. »

À un moment donné, cinq policiers qui protégeaient le centre de formation ont tiré des rafales au-dessus des assaillants, les mettant en fuite.

M. Bourgeois a ensuite passé deux nuits dans un silo et en forêt avec des confrères, ils ont aussi vu « des cadavres empilés sur la route, pour empêcher le passage de convois d'évacuation ». Les bandes armées cherchaient avant tout les ressortissants belges, les anciens colonisateurs.

Roch Bourbonnais, supérieur provincial des FIC, qui attendait les siens à Mirabel, a souligné le travail de Denis Ouellette, de Pro-

Deva Tiers-Monde, en poste au Burundi voisin ; ce dernier a gardé le contact et fait en sorte que deux gendarmes rwandais, dimanche, escortent M. Bourgeois et d'autres évacués jusqu'à un hôtel à Kigali.

Barrages successifs

« J'étais le seul Blanc dans le secteur, à 10 km de Kigali », rappelle Joseph Bourgeois. Au long des 13 km les séparant de la capitale, leur véhicule a été arrêté « à 35 barrages d'hommes armés. Ils exigeaient de l'argent ou bien des bagages... Chaque fois j'ai dû parler et nous sommes passés ». Au long du trajet, ils apercevaient sans cesse des cadavres.

Lundi matin, avec des Européens et des Zaïrois notamment, il est parti dans un camion blindé de militaires français, dépêchés pour aider l'évacuation.

« Il a fallu faire beaucoup de détours, pour rejoindre l'aéroport par le côté où il n'y avait pas de bandes armées », souligne M. Bourgeois. Un premier avion les a conduits à Bujumbura, capitale du Burundi, où attendait un Hercules canadien qui les a menés à Nairobi, d'où ils sont partis pour Paris.

Par ce qu'il a appris d'autres personnes évacuées d'ailleurs au Rwanda, M. Bourgeois croit que cette semaine sanglante a fait au moins 100 000 morts.

Goût du sang

« Le tissu social est détruit... il

faudra de 15 à 20 ans pour rebâtir ce pays. Il a suffi de cinq jours pour toute cette destruction. » Beaucoup de jeunes Rwandais « ont maintenant goûté au sang. Mais le pire exemple, c'est celui que la violence peut être payante, qu'on peut avoir quelque chose par le pillage au lieu du travail. »

Jean-Pierre Brassard, coopérant au Rwanda depuis 1987, a été témoin du « chaos à son maximum. Je ne pensais jamais voir un jour une chose pareille, un conteneur comme ceux pour les débris sur les chantiers, qui débordait de cadavres. »

La militante que l'on croyait morte a réussi à se réfugier à Bruxelles

BRUXELLES (AFP, LE SOLEIL) — Tout le monde non seulement la croyait morte, mais racontait les circonstances de son exécution. À commencer par les missionnaires d'Afrique qui la listaient parmi les personnalités politiques tuées aux premiers instants des massacres qui ravagent le Rwanda. Mais c'était mal connaître la militante des droits humains Monique Mujawamariya. Elle a réussi à déjouer ses assassins en se cachant pendant trois jours dans le plafond de sa maison. Depuis mercredi, elle est en sécurité, en Belgique, ramenée par un avion belge de Kigali avec 400 autres personnes.



Monique Mujawamariya est « resuscitée » hier, à Bruxelles.

Recherchée par les soldats de la garde présidentielle, Monique Mujawamariya ne doit cependant qu'à son incroyable courage d'être vivante. Depuis l'hôpital militaire de Neder-Over-Heembeek, en banlieue de Bruxelles, elle explique comment elle a échappé durant toute la semaine aux militaires et à la foule « devenue cruelle ».

« Jeudi dernier après le déjeuner, des militaires sont venus chez moi avec la ferme intention de me tuer. Je suis parvenue à leur échapper en me cachant dans un

buisson, sous une pluie battante. Puis je me suis cachée dans le plafond de ma maison durant trois jours », a-t-elle déclaré à l'AFP.

Mujawamariya se bat depuis des années pour défendre « ceux qui sont maltraités et arrêtés ». Elle a échappé par le passé à plusieurs attentats. L'un d'eux a d'ailleurs tracé sur son visage une cicatrice.

Dimanche matin, effrayée par la mise à sac du quartier résidentiel de Remera où elle réside et situé derrière le Centre Christus où 17 personnes ont été tuées, elle a décidé de fuir et s'est rendue chez les militaires de l'armée régulière.

« Cela peut paraître fou, mais je préférerais tenter ce coup de poker. De toute façon, si les militaires m'avaient reconnue, ils m'auraient exécutée, mais n'auraient pas eu le temps de me torturer. Par contre, les paysans, eux, m'auraient dénichée. »

En échange de ses bijoux et

d'une grosse somme d'argent, elle s'est fait conduire par quelques militaires jusqu'à l'hôtel des Mille Collines. « J'y ai rencontré un ami qui a accepté de me conduire jusqu'à l'École française, où un convoi partait pour l'aéroport », raconte-t-elle.

C'est le ministre belge des Affaires étrangères Willy Claes qui, averti, a fait le nécessaire pour que Mme Mujawamariya soit évacuée avec les ressortissants belges.

« J'ai tout perdu. Je n'ai même plus d'habit de rechange », a-t-elle déclaré aux journalistes présents à son arrivée en Belgique.

Le père Boedts, ancien missionnaire, qui va la prendre en charge, a souligné que « des centaines de personnes risquent leur vie parce qu'ils font partie de l'opposition. Il faut sauver ce qui peut être encore sauvé. On décapite le pays en assassinant des gens de valeur qui pourraient, demain être la force du pays. »

Québec et les Mohawks enterrent la hache de guerre

QUÉBEC — Après trois ans de guerre froide, Québec et la communauté mohawk de Kahnawake ont enterré la hache de guerre hier, en annonçant la mise sur pied d'une « table de travail » pour discuter des nombreux points de tension qui empoisonnent les relations entre les deux communautés.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

À l'issue d'une rencontre, hier midi, le ministre responsable des Affaires autochtones, Christos Sirros, et le chef de la réserve de Kahnawake, Joe Norton, ont rencontré brièvement la presse, pour faire part de la reprise des pourparlers. Prudent, le ministre Sirros signalait que « ce n'est pas le printemps encore. Il y a encore beaucoup de sujets qui restent à aplanir, des difficultés à résoudre » mais que l'on peut au moins parler de « dégel ».

« Nous avons convenu aujourd'hui que ce serait le temps qu'on puisse établir un processus de dialogue un peu plus structuré et un peu plus formel entre le gouvernement du Québec et les Mohawks

de Kahnawake afin d'aborder des sujets tels que la police, la taxation (sur l'essence), les services sociaux et différents aspects socio-économiques également », a indiqué le ministre Sirros.

Pour le chef mohawk Joe Norton, ce « dégel » envoie un « message clair à la communauté mohawk et aux Québécois que nous sommes prêts à nous asseoir à une table pour discuter du plus grand nombre possible de choses ». S'il n'attend pas non plus de « solutions immédiates », le chef autochtone n'en mise pas moins sur la mise en place de cette table de travail pour établir une meilleure relation de travail. « Au moins nous aurons une façon de négocier ensemble autrement que par vous (de la presse) », se réjouissait-il.

En dépit des échecs précédents dans les relations avec la communauté mohawk de Kahnawake, le ministre Sirros n'a pas jugé bon de poser de préalable à la reprise des pourparlers, si ce n'est « la bonne volonté ».

En décembre 1991, le ministre Claude Ryan, alors responsable de la Sécurité publique, s'était rivié le nez à une guerre intestine au sein de cette réserve autochtone de la rive sud de Montréal sur l'épineuse question de la protection policière aux abords et sur le territoire de Kahnawake.

Après avoir accepté les termes d'une entente qui prévoyait une réduction significative de la présence policière aux abords de la réserve, en échange de la levée des guérites situées aux entrées et sorties du village de Kahnawake, le chef Norton avait dû se raviser devant les pressions de la faction traditionaliste mohawk. Le ministre Ryan avait alors indiqué que les guérites étaient « le reflet d'une mentalité de siège » et que

leur disparition était « une condition essentielle de toute entente ».

Faisant table rase de ces difficultés qui exacerbent les relations entre la communauté mohawk et le gouvernement, le ministre Sirros se disait hier disposé à partir « de la situation telle qu'elle est ». Il voit dans « l'élimination de la contrebande du tabac » une possibilité d'alléger l'atmosphère dans les discussions entre les deux communautés.

Loin de nier les tensions internes de sa communauté, le chef Norton admettait hier rappelait qu'elles ne sont guère différentes de celles de la société québécoise avec « le Parti québécois (à Québec) et le Bloc québécois à Ottawa. Nous avons le Bloc mohawk à Kahnawake ». Il espère que le dégel dans les relations avec Québec pourra « créer l'environnement qui conduira à une issue pacifique » et briser les « guérites mentales » entre les deux communautés.



Le chef Joe Norton de Kahnawake en compagnie du ministre Christos Sirros, hier, au moment de leur rencontre.



Violette Trépanier échappe la date Un premier budget Johnson le 28 avril

QUÉBEC — La ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille, Violette Trépanier, a révélé hier par inadvertance que c'est le 28 avril que son collègue des Finances déposera le premier budget du gouvernement Johnson.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Interrogée sur le mouvement de grève que les éducatrices en garderie entendent lancer le 21 avril dans la région de Québec, Mme Trépanier a rappelé que le premier ministre leur avait promis d'apporter une solution à leur problème à l'occasion du budget par des allègements fiscaux pour les parents dont les enfants fréquentent les garderies.



La ministre à la Condition féminine et à la Famille, Violette Trépanier.

« Donc, le budget est le 28 avril. J'aurais préféré de beaucoup qu'on attende le dépôt du budget, avec les mesures concrètes qui seront dans ce budget-là, pour évaluer ensuite la possibilité de faire une grève. Je pense que c'est prématuré et que ce sont les parents qui paient la facture de cette grève-là », révélait candidement Mme Trépanier aux journalistes.

Cette dernière a par ailleurs indiqué qu'elle rencontrera à nouveau les porte-parole des travailleuses des garderies, le 20 avril.

Deux entreprises d'informatique s'allient en vue des contrats de Québec

QUÉBEC — Les intentions du gouvernement du Québec de privatiser ses centres de traitement informatique ne laissent pas indifférentes les grandes firmes d'informatique de ce monde. Dans le but avoué d'obtenir les contrats gouvernementaux, les entreprises CGI et EDS ont annoncé hier qu'elles formaient une alliance stratégique.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« L'alliance permettra aux deux

firmes de répondre conjointement à une demande d'information émise par le gouvernement du Québec concernant d'importants contrats d'impartition à venir »,

soulignent les deux partenaires dans un communiqué de presse diffusé hier.

« Le gouvernement du Québec considère présentement la possibilité de confier à des fournisseurs externes la gestion de sept importants centres de traitement informatique et il a émis à cet effet des documents de demande d'information qui lui permettront d'iden-

tifier les fournisseurs qualifiés », précise-t-on dans le communiqué.

De propriété canadienne, CGI figure parmi les 20 plus importantes firmes de services-conseils en technologie de l'information en Amérique du Nord. Quant à EDS, elle se décrit comme un chef de file mondial dans la mise en oeuvre de services relatifs aux affaires et aux technologies de l'information.

« Ensemble, nous formons l'équipe la plus compétente pour répondre aux besoins du gouvernement du Québec », déclare sans ambages le président de la division de l'impartition de CGI, Marco Genoni. « EDS gère présentement des contrats gouvernementaux d'impartition qui se chiffrent dans les milliards de dollars aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Quant à CGI, nous avons développé une approche unique en ce qui a trait à l'intégration des employés de nos clients », explique M. Genoni en n'oubliant de dire que CGI est un « pionnier de l'impartition ».

Le gouvernement du Québec a récemment confié à la firme Coopers & Lybrand le mandat de peser le pour et le contre de la privatisation des services informatiques. Le rapport est attendu pour la fin de mai.

Questionnée hier à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Portneuf, Roger Bertrand, qui accusait l'État d'agir en catimini en refusant de rendre public certains documents d'information, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, a assuré qu'aucune décision n'était encore prise. « Le gouvernement n'a pris aucune décision. Le gouvernement a tout simplement décidé de regarder l'opportunité d'impartir ses services informatiques. Je pense que c'est très clair », affirmait Mme Gagnon-Tremblay.

La formation de la main-d'oeuvre est encore au coeur des débats

QUÉBEC — Le gouvernement libéral de Daniel Johnson s'est à nouveau fait ériger en Chambre au sujet de la formation de la main-d'oeuvre et de la réforme de la sécurité sociale mis en marche par Ottawa.

Le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, a soutenu que le « bulldozer est en marche » et que le fédéral va chambarder les compétences des provinces comme jamais depuis la Deuxième Guerre mondiale. Selon M. Brassard « si on a décidé à

Ottawa de ne pas parler de constitution, on a aussi décidé de la jeter par-dessus bord ».

Le premier ministre Johnson a répliqué qu'il va faire respecter les compétences du Québec et qu'on jugera l'opération à ses résultats si Ottawa décide d'aller dans une direction « qui n'a pas de

sens au point de vue de la logique pour les chômeurs ».

M. Brassard est revenu à la charge en faisant valoir que si M. Johnson ne veut pas conclure d'entente à rabais, Ottawa se prépare « à se passer de sa signature ».

Quant au premier ministre, il s'est demandé une nouvelle fois qui mène à Ottawa : les mandataires ou les ministres.

Stores de TOUT GENRE
VERTICAUX • HORIZONTAUX • PLISSÉS • STORES de TOILE

OUVERT LE DIMANCHE!

vendus
Direct
AU
Public

TOUS NOS PRODUITS SONT GARANTIS à 100%

à Vanier!
Maintenant le PLUS GRAND FABRICANT de stores au PAYS, Le Marché du Store vous offre tout ce que vous cherchez: le plus grand choix et la meilleure qualité AU PLUS BAS PRIX...GARANTIS!

EXEMPLE DE NOS BAS PRIX À TOUS LES JOURS!

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1" 1^{re} QUALITÉ!

Blanc ou ivoire

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"
20 x	2 ⁹⁹	5 ⁹⁹	40 x	6 ⁴⁹	10 ⁷⁵
22 x	2 ⁹⁹	6 ¹⁹	44 x	6 ⁹⁹	10 ⁹⁹
24 x	2 ⁶⁹	6 ²⁵	48 x	7 ⁷⁵	11 ²⁵
26 x	2 ⁹⁹	6 ⁶⁹	54 x	8 ⁹⁹	12 ⁹⁹
27 x	4 ²⁵	6 ⁷⁵	60 x	9 ⁷⁵	13 ⁷⁵
30 x	3 ⁹⁹	7 ²⁵	64 x	11 ⁹⁹	14 ⁹⁹
33 x	5 ⁴⁹	7 ⁹⁹	72 x	12 ⁴⁹	17 ⁹⁹
36 x	5 ⁴⁹	8 ²⁵	porte patio 78" x 84"		28 ⁹⁹

COMMANDES PRÊTES en
24 HEURES
...ou moins!

PROFITEZ DU PLUS GRAND CHOIX DE STORES AU PAYS...
15,000 STYLES et COULEURS!

À TOUS LES JOURS, vous ne payez
PAS DE TAXE!

Succursale no. 18
OUVERT AU PUBLIC
sur le boul.

Wilfrid-Hamel

• Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec

265, boul. Wilfrid Hamel à Vanier (Angle rue Du Pont Scott, directement en face de l'hôpital Christ-Roi)
687-0053

LE **MARCHÉ DU STORE**



OUVERT
Lundi au mercredi: 9-18h
Jeudi, vendredi: 9-21h
Samedi: 9-17h
Dimanche: 12-17h

• VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • Paiement DIRECT INTERAC • CHÈQUES ACCEPTÉS •

La lune de miel avec Chrétien continue

QUÉBEC — Rien ni personne ne paraît être en mesure de gruger la popularité du gouvernement du Parti libéral du Canada.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Malgré la culbute de la devise canadienne et la récente flambée des taux d'intérêt, les Canadiens demeurent largement fidèles à l'équipe dirigée par Jean Chrétien.

55 % d'entre eux auraient accordé leur appui au gouvernement en place à Ottawa si des élections avaient eu lieu entre le 5 et 11 avril, indique le dernier sondage Gallup.

Il s'agit d'une baisse d'un petit point de pourcentage par rapport à la précédente enquête Gallup, menée en mars. Rien pour faire paniquer les stratèges du PLC: ce score représente 14 points de plus que celui obtenu par les libéraux lors des élections fédérales du 25 octobre.

Avec respectivement 17 % et 13 % des intentions de vote exprimées à l'échelle nationale, le Reform Party et le Bloc québécois maintiennent à peu de choses près les résultats enregistrés dans les sondages précédents et lors des élections.

Pour leur part, les conservateurs et les néo-démocrates trouveront certainement matière à consolation à la lecture des données du dernier Gallup.

Avec 9 %, le parti de Jean Charest a gagné un point depuis mars, tandis que celui d'Audrey McLaughlin se maintient à 6 % pour un second mois consécutif.

Au Québec, l'équipe de Lucien Bouchard, qui forme l'opposition officielle à la Chambre des Communes, devance les libéraux de 11 points (52 % contre 41 %), une nette progression par rapport au mois dernier. Les deux partis étaient alors nez à nez avec respectivement 47 % et 48 % des intentions de vote.

Ce sondage a été réalisé auprès de 1014 Canadiens (dont 271 Québécois) entre le 5 et le 11 avril. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur maximale est de 3,1 % 19 fois sur 20. Cette marge s'accroît sensiblement dans le cas des données régionales.

Aide aux Nordiques, Aubut et l'État loin d'une entente

QUÉBEC — Après une rencontre avec le président des Nordiques, le ministre responsable de la région de Québec, Jean Leclerc, constate qu'il existe un écart entre ce que souhaitent obtenir les propriétaires du club de hockey et ce que le gouvernement pourrait consentir.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

M. Leclerc et le ministre des Finances, André Bourbeau, ont effectivement rencontré Marcel Aubut, président des Nordiques, mardi pour discuter de forme de financement. « Il y a un écart entre ce que le gouvernement pourrait hypothétiquement envisager et ce dont les Nordiques prétendent avoir besoin. Chacun est donc parti réfléchir », d'indiquer le ministre responsable des Services gouvernementaux à son arrivée à l'Assemblée nationale. Il a spécifié qu'il n'y aura pas d'autre rencontre à court terme avec les propriétaires du club.

Le ministre a réaffirmé que le Québec considère plusieurs options pour venir en aide aux Nordiques et notamment celle d'un prêt à taux préférentiel comme cela s'est fait dans le cas des Expos de Montréal,

mais en insistant pour dire qu'aucune décision n'a été prise.

Mais il est trop tôt, dit-il, pour élaborer ces hypothèses qui devront ultimement passer au conseil des ministres. Quant à savoir si les Nordiques sont satisfaits des discussions, M. Leclerc mentionne « qu'il y a trop des questions, quelle serait la durée, quel serait le taux d'intérêt ».

Sa rencontre avec M. Aubut lui a confirmé que les Nordiques entrevoient les prochaines années avec appréhension et que le déménagement du club est une hypothèse sérieuse.

Du côté des Nordiques on est avare de commentaires sur ces négociations, le relationniste du club, Jean Martineau, indiquant tout simplement que M. Aubut consacre presque tout son temps à rechercher cette aide extérieure « car les Nordiques ont besoin d'aide ».

Hydro refuse de payer plus, le conseil en appelle aux ministres Les Montagnais veulent 10 millions additionnels avant d'autoriser SM3

SEPT-ÎLES — Hydro-Québec refuse de bonifier son offre finale de compensations financières aux Montagnais de Uashat-Malioténam en prévision de la construction du projet SM3 sur la

Sainte-Marguerite. Le conseil de bande souhaite maintenant une intervention au niveau politique pour qu'une entente officielle intervienne entre les deux parties.

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

Un écart de 20 % évalué à 10 millions \$ sépare toujours Hydro-Québec et le conseil de bande de Uashat-Malioténam dans les né-

gociations pour en arriver à une entente-projet sur la construction d'un barrage sur la rivière Sainte-Marguerite près de Sept-Îles.

Même si les négociateurs des deux parties s'entendent sur les clauses non pécuniaires, l'impasse persiste au sujet des compensations financières.

Pour le procureur des Montagnais, Me André Gauthier, la décision d'Hydro de maintenir le statu quo va à l'encontre d'un engagement qu'elle avait pris il y a près de deux mois. « Le 21 février, Hydro-Québec nous affirmait par écrit que la question monétaire serait réglée lorsque nous aurions une entente entre négociateurs. C'est ce que nous avons présentement mais Hydro refuse tout de même de bouger. Nous avons pourtant des arguments sérieux », d'expliquer Me Gauthier.

« Uashat-Malioténam deviendra le point de mire des autres communautés en obtenant cette entente négociée, une première chez les Montagnais. Si rien ne débouche, le message qu'Hydro laisse alors véhiculer c'est — Pour suivez-nous et alors vous aurez une entente — ». Les enjeux sont donc très sérieux, estime l'avocat.

Pour expliquer sa décision, Hydro-Québec a indiqué qu'elle dispose de politiques strictes en matière de compensations financières. André Gauthier considère pour sa part que la société d'État manque une occasion en or de réaliser un projet hydroélectrique en territoire autochtone avec l'accord des Montagnais.

Malgré cette nouvelle impasse, Hydro-Québec et le conseil de bande de Uashat-Malioténam gardent le contact. Le ministre des Ressources naturelles et Affaires autochtones Christos Sirros a été informé de la situation. Les Montagnais souhaitent maintenant une réflexion politique qui pourrait mener à une proposition équivalente à leurs yeux.

Jacques Parizeau a arrêté de fumer, ne boit que très peu

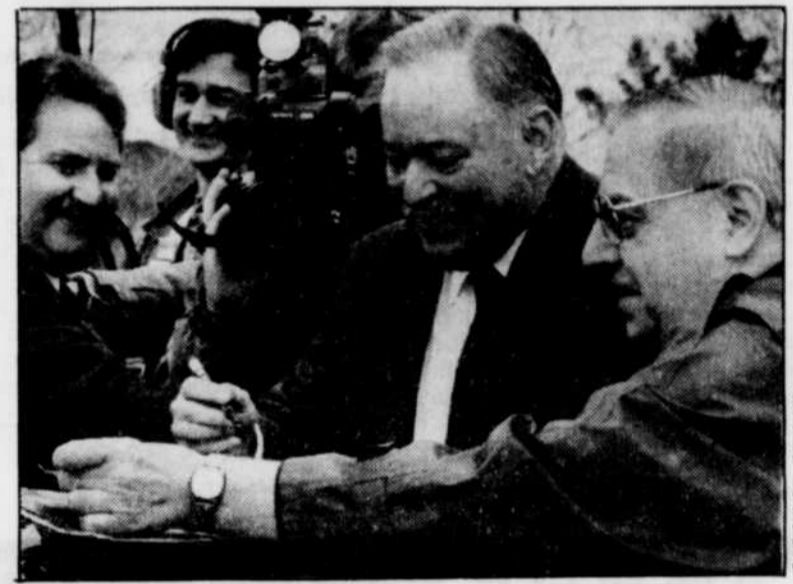
QUÉBEC — « Je vis de ma paie », a affirmé hier le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, au cours d'une entrevue à la station radiophonique CJRP voulant mettre fin aux informations voulant qu'il soit millionnaire.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

L'animateur Robert Gillet voulait savoir ce qui motive le chef péquiste à faire de la politique lui qui a 60 ans et qui est « multimillionnaire ». « C'est absolument faux », de répondre M. Parizeau « je vis de ma paie, c'est de la légende, de l'invention depuis des années avec des affaires comme ça ».

M. Parizeau a alors répété qu'il était venu en politique, l'a quittée, y est revenu en 1988 dans le seul but de sortir le Québec de ses ornières et de « travailler à la construction du pays du Québec ».

Le chef du PQ a répété que la ville de Québec deviendrait une vraie capitale dans un Québec indépendant et « qu'au départ il y aurait 10-12 ambassades qui s'établiraient ici et non pas 50-60-70 ».



Badin, M. Parizeau, ci-dessus donnant des autographes, a fait remarquer à Robert Gillet que son passage à CJRP coïncide avec la période des BBM.

L'entrevue s'est déroulée sur un ton assez familier et intime; le chef péquiste se montrant sous un jour plus chaleureux et proche des gens.

Ainsi quand Robert Gillet lui a demandé s'il établirait sa résidence officielle à Québec s'il devenait premier ministre d'un pays, il a répondu que oui bien sûr en ajoutant « mais il faut que j'en parle avec ma femme ».

Le chef péquiste a également livré une autre facette de sa personnalité quand Robert Gillet lui a dit « vous tendez vers la perfection, vous ne fumez plus, vous ne prenez plus d'alcool, vous dormez bien, vous êtes de bonne humeur » et que M. Parizeau a enchaîné en disant « c'est vrai pour la cigarette, c'est vrai pour la santé, je dors bien... mais je prends un peu de vin, non mais, je suis un citoyen à part entière ».

Frulla d'accord avec la «loi 101» de France

PARIS (AFP) — Le ministre de la Culture et des Communications du Québec, Mme Liza Frulla, responsable de la Francophonie au Québec, a manifesté au ministre français de la Culture, Jacques Toubon, son soutien pour son projet de loi sur la défense de la langue française, indiquant-on hier au ministère de la Culture et de la Francophonie.

Au cours d'un déjeuner au ministère mardi à Paris, Mme Frulla a également exprimé son accord avec M. Toubon sur la priorité à accorder à la télévision francophone TV5.

Elle a réaffirmé sa volonté d'ouvrir TV5 aux continents américain et asiatique, thème qui doit être examiné lors du prochain conseil des ministres de la Francophonie.

Les deux ministres ont confirmé la création d'un comité de liaison des industries culturelles franco-québécoises pour la musique et le spectacle.

Un comité semblable sera très prochainement créé pour le livre

et l'édition. Les deux ministres souhaitent également relancer leur coopération dans le domaine du cinéma et travailler ensemble pour l'exportation et la diffusion de films francophones.

La séparation du Québec menace les francophones hors Québec

OTTAWA (PC) — Les francophones hors Québec sont voués à la disparition si le Québec se sépare, a déclaré hier le premier ministre Jean Chrétien.

Au lendemain de la publication du rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, la critique du Bloc québécois en la matière, Suzanne Tremblay, et le premier ministre Chrétien se sont livrés à de vifs échanges aux Communes dans une ambiance pour le moins survoltée.

Mme Tremblay a relevé que la politique du bilinguisme s'était avérée un échec, « une chimère de l'ère Trudeau », devant l'impossibilité des francophones de vivre et de s'éduquer en français partout au Canada.

Piqué au vif, le premier ministre a répondu que sans être parfaite, la politique du bilinguisme avait donné des résultats concrets, même si « dans certains endroits, les services à la clientèle ne sont pas satisfaisants ».

Mme Tremblay ne s'est pas arrêtée là. Elle a reproché au gouvernement de « chanter les louanges du bilinguisme » alors qu'il avait réduit les subventions aux organismes francophones.

499\$* PAR MOIS
AUDI 90S 1994
NE VOUS SOUCIEZ PAS DE LA VALEUR DE RACHAT, VOLKSWAGEN CREDIT EN PREND LA RESPONSABILITÉ.

Que-Bourg Auto (1984) Ltée
L'UNIQUE CONCESSIONNAIRE AUDI À QUÉBEC
7777, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) (418) 626-7777

*3600\$ acompte ou échange équivalent. Pour Audi 90S 1994. Paiement basé sur un bail de 2 ans. Sur approbation de crédit de Volkswagen Canada Inc. Taxes, options, frais de transport, immatriculation et préparation en sus. Premier versement et un dépôt de sécurité équivalent au versement sont requis au moment de la livraison. Certaines restrictions de kilomètres peuvent s'appliquer.

Département service et pièces ouvert la nuit jusqu'à 3 h

BIRKS

PRÊTEZ L'OREILLE À L'ÉLÉGANCE

Laissez-vous séduire par un des deux modèles de notre vaste collection de dormeuses à diamant, à prix exceptionnels.

295 \$ et 495 \$

BIRKS
PLACE STE-FOY, 653-4035

VENTE D'ENTREPÔT

Prix super spéciaux sur marchandises sélectionnées ou sur échantillons de plancher discontinués seulement

POUSSETTE PLIKO CACHE-SOLEIL INCLUS 179⁹⁵	TABLE À LANGER N° 64 67⁹⁵	SIÈGE D'APPOINT 24⁹⁵	SIÈGE D'AUTO AVEC PROTECTEUR N° 2479 57⁹⁵	SIÈGE D'AUTO AVEC PROTECTEUR EN TISSU Couleur: coquille noir ou gris N° 42C-GSR BAD 84⁹⁵
SIÈGES D'AUTO (porte-bébés de 0 à 20 lb) evenflo N° 203-103 sans base 52⁹⁵	COMMODO GARDE-ROBE N° 81888 99 \$	PLUS DE 50 MODÈLES D'AMEUBLEMENT JUVÉNILE		
MATELAS EN MOUSSE Qualité supérieure 1,5 lb densité au pouce cube 99⁹⁵	LIT JUNIOR TUBULAIRE T-32 27 x 52 po 44⁹⁵	CHOIX INCOMPARABLE DE COUCHETTES plus de 20 modèles au choix! À PARTIR DE 149 \$	LE TUBULAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE LIT SUPERPOSE EN «L» Tubes de 2 po TRANSFORMABLES 3 dans 1 - N° 19128 299 \$	
CHOIX DE MATELAS A RESSORTS DE QUALITÉ 39 x 74 54 x 74 À PARTIR DE 139 \$ À PARTIR DE 169 \$	LIT GIGOGNE S.R. MÉLAMINE DE PREMIÈRE QUALITÉ 139 \$	LIT MATELOT des Industries de la Rive-Sud 109 \$	LIT SUPERPOSÉ AMISCO Tubes de 2 po HAUT: 29 po BAS: 54 po N° 19188 237 \$	
PARC DE VOYAGE evenflo De couleur vivante N° 341-105 97⁹⁵	CHOIX DE POUSSETTES ET CHAISES HAUTES (MICRO - DOMANI QUATRO - PIKO - PUMA - ROMA - OLYMPIC SHOPPER ELEGANTE - TENDER - TRIPLETTE) À PRIX RÉDUITS			LIT SIMPLE AMISCO avec ou sans base N° 10028 154 \$

PLAN MISE DE CÔTÉ
VISA - MASTERCARD - PLAN BUDGÉTAIRE
LE VRAI SPÉCIALISTE DE MEUBLES ET ACCESSOIRES POUR ENFANT ET JUVÉNILE, À PRIX D'AUBAINE

le petit PRINCE inc.
245, 71e Rue Est, Charlesbourg (près de Henri-Bourassa)
628-3583

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI. LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES SUR MARCHANDISE EN LIQUIDATION. AUCUN PRIX DONNE PAR TÉLÉPHONE.

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 16 h

Services alimentaires dans le réseau de la santé et des services sociaux

Price Waterhouse scrutera la façon d'économiser

QUÉBEC — Le ministère de la Santé et des Services sociaux a accordé un contrat de 175 000 \$ à la firme Price Waterhouse pour procéder à l'examen de la gestion des services alimentaires dans le réseau de la santé et des services sociaux et proposer des pistes qui permettraient de réaliser des économies.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

L'étude de Price Waterhouse, qui fut l'un des sept soumissionnaires à répondre à l'appel d'offres lancé par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 18 décembre 1993, devra être déposée sur le

Remboursement des prêts étudiants selon les revenus du diplômé

MONTRÉAL — Un remboursement des prêts étudiants proportionnel au revenu du diplômé. Une loi pour encadrer les frais spéciaux imposés aux étudiants. Une taxe sur la masse salariale des employeurs pour créer un Fonds de l'enseignement supérieur.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

Les étudiants d'universités et de cégeps ont vraiment sorti l'artillerie lourde pour tenter de résoudre deux problèmes à la fois : le régime d'aide financière aux étudiants, qui ne correspond plus à la réalité, et le sous-financement des cégeps et universités.

Deux regroupements d'associations étudiantes, la Fédération étudiante collégiale du Québec et la Fédération étudiante universitaire du Québec, rendaient publiques, hier, les propositions qu'ils mettent de l'avant pour résoudre ces problèmes. Ces suggestions, issues d'une longue tournée, ont été entérinées en assemblée générale à Montréal.

La plus novatrice est sans doute le régime de prêt à remboursements proportionnels au revenu, qui permettrait à un diplômé de rembourser ses dettes d'études dans un contexte moins angoissant et plus réaliste de son revenu réel. Le diplômé verserait des mensualités proportionnellement à son revenu. Selon l'évaluation des étudiants, le remboursement pourrait prendre en moyenne quatre années de plus mais permettrait d'éviter les faillites d'étudiants surendettés.

Les deux regroupements étudiants admettent que leur formule coûterait trois fois plus cher au gouvernement que le principe actuel de remboursement à mensualités fixes.

La FEUQ et la FECQ demandent aussi que le critère de la contribution parentale soit remplacé par une formule plus équitable.

En 1993-94, le ministère de l'Éducation a versé quelque 725,7 millions \$ en aide financière. Le ministre Jacques Chagnon a d'ailleurs indiqué à Québec qu'il créerait un groupe de travail sur la question du régime de prêts et bourses et que les étudiants pourraient y participer.

Créer un fonds

Les regroupements étudiants ont aussi formulé une proposition visant à corriger le sous-financement des établissements d'enseignement supérieur, et qui n'a pas fini de soulever la controverse. Ceux-ci suggèrent en effet de prélever une taxe de 0,5 % sur la masse salariale des employeurs afin de créer un Fonds de l'enseignement supérieur, dégageant ainsi une somme de 416 millions \$.

Selon le nouveau président de la fédération universitaire, M. François Robello, l'entreprise québécoise ne fait pas sa juste part dans le financement de l'enseignement supérieur, comparativement à l'Ontario.

Les étudiants des deux niveaux comptent bien profiter de la campagne électorale pour défendre leur point de vue auprès des candidats et solliciter des engagements de leur part.

bureau de la ministre Lucienne Robillard d'ici le 31 mai.

S'inscrivant dans le plan triennal 1994-97 « Défi Qualité-Performance », cette expertise s'ajoute à la panoplie de mesures mises de l'avant par le ministère pour freiner la spirale des dépenses dans le secteur de la santé et des services sociaux. En freinant la croissance des dépenses dans ce secteur de l'activité gouvernementale, 30 % du budget du Québec y est consacré, on souhaite économiser 750 millions \$ sur trois ans.

Puisque le ministère répète à qui veut l'entendre son intention de ne pas sabrer dans les soins à la population, les services de soutien feront surtout l'objet des efforts de rationalisation. Un comité exploratoire, formé de représentants du ministère, des régies régionales et des établissements du réseau, a été créé pour tenter de cerner les endroits où l'on pourrait économiser des deniers publics dans les services de soutien tels que les services alimentaires, l'entretien ménager, la

buanderie, les laboratoires, l'informatique et l'ensemble des services administratifs. Ce comité étudiera les recours à la sous-traitance et aux regroupements de services entre les établissements.

Selon l'attaché de presse de la ministre Robillard, Pierre Villeneuve, il existe un « fort potentiel d'économies » à réaliser du côté des services de soutien. « Le ministère a récemment procédé à

une analyse préliminaire de la performance du réseau dans la gestion de ces services. Nous avons noté des écarts importants de performance entre des établissements de même catégorie », souligne M. Villeneuve.

Price Waterhouse

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a décidé de recourir à une firme de l'extérieur

Le mandat de Price Water-

house est de préparer un état de la situation actuelle des services alimentaires dans les établissements, d'identifier et d'évaluer les avenues de rationalisation en tenant compte des impacts sur les ressources humaines et financières et des services rendus aux différentes clientèles et, finalement, de formuler des recommandations et une stratégie visant l'atteinte des objectifs de réduction des dépenses.

Projet de coopération Québec/Madagascar

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson et son homologue de Madagascar, Francisque Ravony, se sont entendus hier pour mettre

sur pied des projets d'intervention économique entre les deux pays.

Le Québec et Madagascar prépa-

rent notamment des programmes de coopération dans les secteurs de l'énergie, du transport, des télécommunications, des forêts, des mines et de l'environnement.

« Ce genre d'accord pourrait déboucher sur quelque chose si le gouvernement fédéral et l'ACDI savaient réorganiser nos relations. Lorsqu'il y a un financement de la banque mondiale sur certains projets à Madagascar, il exige qu'un autre pays fournisse aussi des cautions monétaires », a souligné le premier ministre malgache.

« J'ai voulu sensibiliser le premier ministre du Québec pour qu'il intervienne auprès de l'ACDI à Ottawa pour que votre coopéra-

tion se mette à l'oeuvre dans notre pays afin que de grosses entreprises québécoises puissent exporter le marché », a-t-il ajouté.

M. Johnson a indiqué qu'il était dans le mandat du ministère des Affaires internationales de faire de telles revendications à Ottawa.

■ McLaughlin quitte la direction du NPD

OTTAWA (PC) — Audrey McLaughlin quittera la direction du Nouveau Parti démocratique, a révélé hier un des dirigeants de ce parti fédéral. Selon l'émission « Prime Time News » de la CBC, les néo-démocrates s'attendent à ce que Mme McLaughlin rende sa décision publique lundi prochain. Mme McLaughlin n'assiste pas de façon assidue aux travaux de la Chambre des communes depuis que le NPD a perdu son statut de parti lors des dernières élections. Il y a présentement seulement neuf députés néo-démocrates, trois de moins que requis pour qu'un parti soit reconnu officiellement aux Communes.

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...

Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

TWIK Les chemisiers

DENIM

coloré 39.⁹⁵

Une super valeur exclusive pour Twik, le chemisier denim pur coton coloré en marine, kaki, sable, caramel, céleri, rouge, toutes les coutures doubles en contraste. À porter sur jean à bretelles 49.95, jean rayé 64.00 ou jean de peintre 72.00.

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

4 000 CAMELOTS
pour un bon service!

Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

Le placement étudiant sera à l'abri du favoritisme

SAINTE-FOY — Le jeune député provincial de Vimont et adjoint parlementaire du premier ministre Johnson, M. Benoît Fradet, se porte formellement garant de l'intégrité du programme d'emplois d'été de Placement étudiant du Québec (PEQ) pour 1994.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

« Les correctifs nécessaires ont déjà été apportés, notamment l'abolition du pouvoir de dérogation », a déclaré le député de 29 ans, hier, à Sainte-Foy, lorsque interrogé sur certaines remontrances du vérificateur général, lors d'une conférence de presse destinée à lancer la campagne gouvernementale de placement étudiant pour l'été.

Dans son dernier rapport annuel, le vérificateur général, M. Guy Breton, dénonce le recours abusif aux situations d'exceptions et à toutes autres formes de dérogations aux critères et règlements relatifs à ce programme pour 1991

et 1992. Il s'alarme notamment du fait qu'il y eut trois fois plus de dérogations dans le cas d'étudiants ayant un parent dans la fonction publique. Ce qui, à son avis, constitue l'indication d'un réel danger de favoritisme.

« Moi aussi, avant d'être député, j'avais entendu dire qu'il n'y avait rien à faire au gouvernement sans contact, a poursuivi M. Fradet. Mais j'ai réussi à me faire élire par les voies normales. Et je vais personnellement veiller au principe des chances égales. »

Le directeur par intérim du PEQ, M. Louis Dumont, a affirmé que le flot des offres d'emplois d'été déjà parvenus était en avance sur l'an passé à pareille date : 900 contre 732. Et ce malgré le fait

Emplois étudiants 1993	
Secteurs les plus accueillants	
Divertissements et loisirs	29,7 %
Hébergement, restauration	14,1 %
Transports, entreposage, finance, immobilier, assurances	13,9 %
Industries manufacturières	13,7 %
Commerce de détail	12,6 %
Administration publique	5,7 %
Agriculture et services	3,6 %
Commerce en gros	2,7 %
Santé	1,6 %
Construction	1,5 %
Forêt	0,5 %

que celles du gouvernement même, qui est le plus gros employeur potentiel, ne sont toujours pas rendues publiques. Elles le seront une fois les prochains crédits de dépenses entièrement adoptés par l'Assemblée nationale.

Des quelque 80 000 demandes d'emplois d'été adressées annuellement au PEQ depuis 1990, entre 22 et 25 % ont pu être satisfaites, a

soutenu M. Dumont. Ce qui veut dire 11 000 emplois pour l'été dernier. Et les espoirs pour 1994 sont raisonnablement à la hausse, ajoute-t-il.

Le PEQ dispose d'une banque de 25 000 employeurs, a indiqué M. Frédéric Lapointe, le responsable du programme pour la région de Québec. Ses homologues de chacune des 13 autres régions administratives du Québec, tous eux-mêmes des étudiants engagés pour l'été, ont d'ailleurs été officiellement présentés lors de cette conférence de presse.

La représentante d'un employeur, Mme Guylaine Boivin, est venue exprimer la satisfaction de Pluralités Groupe international, une entreprise de modernisation technologique, à propos de ses deux étudiants embauchés en 1993 par l'entremise du PEQ. L'un d'eux a même passé l'été au Mexique sur un projet de recherche écologique.

4 JOURS SEULEMENT

GRAND SOLDE NOIR SUR BLANC

PREMIER VERSEMENT EN AOÛT 1994

SANS AUCUN COMPTANT

Piano numérique
KAWAII
Modèle RG100, 88 touches
Prix courant : 2765 \$*
SPECIAL 4 JOURS 2095 \$*
* Banc inclus

11482 \$*

MUSIQUE & BEAUDOIN
17, rue Desjardins, Lévis
833-2141

L'illustration peut différer du modèle annoncé.

La vente se termine dimanche à 17 h.

* Sujet à approbation du service du crédit

Enjolivez votre salon...

Spécial salon

Bénéficiez de rabais spéciaux de 10% à 50% sur nos canapés, fauteuils et canapés-lits en tissu ou en cuir.



5.7' X 7.7'
TAPIS ORIENTAL
GRATUIT À L'ACHAT
DE 4 PLACES ASSISES

Pourquoi partir en voyage ! Investissez plutôt sur un mobilier de salon recouvert d'un jacquard "Fauvisme" créée en l'honneur de Matisse et qui représente des scènes Méditerranéennes du sud de la France. Ces confortables canapés sont tout destinés à vous qui aimez l'originalité. Vive la différence ! Choix de garnissages.

- Canapé 3 places, **949 \$**
- Canapé 2 places **795 \$**
- Fauteuil aussi disponible **595 \$**

*12 avril 1995 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681-0171
- CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-0171
- ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-6761
- SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 12 H À 17 H

Collections printemps-été 94

Le choix est à son meilleur parmi toutes nos collections telles que :

- Yarell TRU
- Lucia Gardeur
- Geiger Irving Samuel
- Coranit et autres

Tailles 6 à 20 ans

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR
2646, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'Hôpital Laval)
656-1902

La compagnie MOBILIER HPL, une division de Shermag inc. désire s'excuser auprès de la population de la région de Québec et de la clientèle de LA GALERIE DU MEUBLE.

En effet, une certaine quantité de brochures identifiées à LA GALERIE DU MEUBLE et distribuées par la Société canadienne des postes le 2 avril ont été imprimées par erreur sur la version anglaise de nos brochures.

MOBILIER HPL et LA GALERIE DU MEUBLE, deux entreprises de chez nous, se voient donc très désolées de cette erreur et réitèrent donc toutes leurs excuses.

Confiance

H&R BLOCK

PROVINCIAL GRATUIT
du 4 au 16 avril

■ **LORSQUE NOUS PRÉPARONS VOTRE DÉCLARATION FÉDÉRALE ***

*** 21 75 \$** et plus

Uniquement dans les bureaux participants

C'est pourquoi on y retourne !

15 emplacements pour vous servir. Ouverts de 9 h à 21 h tous les jours de la semaine et de 9 h à 17 h le samedi

11, Marie-de-l'Incarnation
688-7243

VISA la 3aie SEARS MasterCard

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN

Justice salariale pour les gardiennes d'enfants

La CSN n'exclut aucun moyen de pression dans les garderies

QUÉBEC — Rien n'est exclu dans l'escalade des moyens de pression qu'entend prendre la CSN pour obtenir une amélioration du traitement salarial des travailleuses en garderies.

par CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

Cette précision de la vice-présidente de la CSN, Claudette Carboneau, a été faite hier à Québec

au cours d'une conférence de presse visant à dévoiler le plan d'action de la CSN pour les prochaines semaines.

Dès ce matin, les 29 garderies syndiquées FAS-CSN de la région de Québec ouvrent leurs portes

avec une heure de retard. La semaine prochaine, ce sera deux heures de retard, et le jeudi 21 avril, une grève à l'échelle provinciale touchera les 174 garderies syndiquées CSN, ainsi que des garderies membres des regroupements de Montréal et de l'Estrie. Une autre grève touchera de nouveau Québec les 2 et 3 mai.

L'Alliance des garderies, qui regroupe quelque 75 garderies syndiquées et non syndiquées de la région de Québec, pourrait donner son appui au mouvement de la CSN, et certains de ses membres pourraient participer à la grève, a

par ailleurs indiqué sa présidente, Danielle Goulet, jointe hier par LE SOLEIL. Le conseil d'administration de L'Alliance doit se réunir le 19 avril pour décider de quelle façon il entend appuyer le mouvement syndical. Chose certaine, même si les moyens retenus ne concordent pas toujours, « nos revendications sont les mêmes », explique Mme Goulet.

Essentiellement, la CSN demande une subvention salariale qui hausserait de 3,50 \$ le salaire horaire moyen des éducatrices, qui est de 9,73 \$ à l'échelle provin-

ciale et de 10,25 \$ dans la région de Québec.

Mesures impopulaires

Les syndiquées CSN sont conscientes que la grève est un moyen de pression difficile à exercer en garderie. D'une part, il y a les parents et enfants qui sont les premiers pénalisés par la mesure. D'autre part, les éducatrices, qui ont la réputation d'être « douces et gentilles », au dire de la porte-parole régionale pour Québec, Emilia Castro, trouvent elles-mêmes qu'il s'agit là d'un moyen très lourd.

« Mais, les travailleuses ont atteint un point de non-retour », ajoute-t-elle pour indiquer que les syndiquées n'ont pas l'intention de baisser les bras. De son côté, le gouvernement maintient sa position, qui passe plutôt par une amélioration du soutien aux familles. Des mesures en ce sens seraient annoncées lors du prochain budget.

Les garderies syndiquées CSN regroupent environ 25 % des garderies sans but lucratif au Québec.

4 JOURS SEULEMENT
GRAND SOLDE NOIR SUR BLANC
PREMIER VERSEMENT EN AOÛT 1994 SANS AUCUN COMPTANT
PIANO À QUEUE KAWAI
Modèle GM-1



Prix courant: 11 635 \$*
SPECIAL 4 JOURS 7995 \$*
* Banc inclus

24567 \$*

MUSIQUE & BEAUDOIN
17, rue Desjardins, Lévis
833-2141

La vente se termine dimanche à 17 h.
* Sujet à approbation du service du crédit

Le « homard nouveau » du Canada part en France

MONCTON (AFP) — L'industrie du homard et les gouvernements des Maritimes ont lancé hier le projet « Homard nouveau

Canada 1994 », une offensive d'envergure visant à promouvoir le crustacé « canadien » en France.

par Les Aliments Medina, a indiqué la présidente de la société montréalaise, Danielle Medina.

L'étiquette « Homard nouveau Canada 1994 », rappelant l'appellation du Beaujolais nouveau, assurera aux consommateurs français la meilleure qualité de homard en provenance des Maritimes et du Québec, a indiqué

l'Association canadienne de promotion du homard de l'Atlantique, qui pilote le projet.

Une délégation canadienne se rendra en France du 1er au 5 mai pour promouvoir le « homard nouveau ».

La France est le principal importateur européen de homards provenant de l'est du Canada.

Réparations de montres Landry-Jacot
Depuis 1873
738, rue Saint-Joseph Est Mail Centre-Ville
529-9729

Bovet à Place Ste-Foy revêt un nouveau cachet d'élégance !

Les spécialistes de vêtements pour hommes de tailles fortes et élancées



Les récentes rénovations apportées à notre magasin permettent à notre clientèle de découvrir une toute nouvelle ambiance où choisir des vêtements de première qualité pour hommes atteint les sommets de la perfection.

Dans un décor où priment le bois d'acajou, le chêne et de riches teintes de beige, les visiteurs pourront effectuer leur sélection parmi notre gamme imposante de vêtements et accessoires conçus pour répondre aux exigences d'aujourd'hui.

Nous vous invitons à vous rendre dès maintenant chez Bovet à Place Ste-Foy, pour y découvrir un nouveau monde d'élégance.



Bovet

Place Ste-Foy.....653-6255

SEARS
Attendez-vous à plus
Prix de lancement spécial du WeatherHandler^{MC} de Goodyear^{MD}
RABAIS 20-54 \$



Dimensions	Taux de charge	Sears ord.	Soldé ch.
P145/80R12	74S	74,99	54,99
P155/80R13	79S	92,99	65,99
P165/80R13	83S	99,99	73,99
P175/80R13	86S	104,99	74,99
P185/80R13	90S	110,99	76,99
P185/75R14	89S	116,99	79,99
P195/75R14	92S	122,99	82,99
P205/75R14	95S	128,99	87,99
P205/75R15	97S	137,99	92,99
P215/75R15	100S	143,99	96,99
P225/75R15	102S	149,99	102,99
P235/75R15	105S	154,99	108,99
P175/70R13	82S	104,99	75,99
P185/70R13	85S	112,99	82,99
P185/70R14	87S	119,99	88,99
P205/70R14	93S	133,99	96,99
P215/70R15	97S	154,99	107,99
P205/70R15	95S	149,99	104,99
P215/65R15	95S	159,99	105,99

Le plus bas prix de la saison sur cet excellent pneu radial toutes saisons fait exclusivement pour Sears par Goodyear^{MD}. Semelle à sculpture large et profonde assurant une bonne traction et une tenue de route supérieure sous toute condition de température.

Tous les pneus neufs Sears sont garantis* contre les avaries routières et l'installation est gratuite sur des jantes en acier standard.
*Détails complets de la garantie chez Sears

DIEHARD^{MD} TOUT FORMAT... UN SEUL BAS PRIX 79⁹⁹*


Batterie DieHard^{MD} pour l'automobile avec une garantie* de 66 mois; remplacement gratuit pendant 12 mois.
Série N° 66600.

DIEHARD GOLD^{MD} TOUT FORMAT... UN SEUL BAS PRIX 99⁹⁹*


Notre plus puissante batterie possède une garantie* de 72 mois; remplacement gratuit pendant 12 mois.
Série N° 66600.

*Dépôt de 5\$ à l'achat d'une nouvelle batterie. Ce dépôt vous sera remboursé lorsque vous rapporterez votre ancienne batterie pour recyclage.

CHEZ SEARS
Pose de pare-brise et de vitres d'auto...
Sears peut réparer gratuitement votre pare-brise si vous êtes assuré!



SERVICE POUR FREINS RIEN QUE 79⁹⁹
Comprend inspection des freins, plaquettes de disque, installation de plaquettes et ajout de liquide. Plaquettes garanties* tant que vous possédez votre voiture. Prix et main-d'œuvre supplémentaires en sus.



LA CLÉ DE L'ULTRA SERVICE^{MC}
Prix de réclame en vigueur jusqu'au 30 avril 1994, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Étalé' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9661, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauve: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc. Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Dont Jacques G. Francoeur et Mme Tweddell-Lemieux 53 Canadiens décorés de l'Ordre

OTTAWA (PC) — Jacques-G. Francoeur, l'ancien propriétaire du journal LE SOLEIL et Mme Audrey Tweddell-Lemieux, une pionnière de l'action bénévole à l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec figuraient parmi les 53 personnes faites membres de l'Ordre du Canada, hier, par le gouverneur général Ray Hnatyshyn.



L'éditeur à la retraite Jacques-G. Francoeur, à gauche, recevant le titre de membre de l'Ordre du Canada des mains de M. Hnatyshyn.

L'homme d'affaires Michel Bélanger et la comédienne Monique Mercure ont été promus au rang de Compagnon, soit la plus haute distinction de l'Ordre.

Dix-neuf officiers et 32 membres ont également reçu l'Ordre qui « rend hommage à ceux qui font preuve des qualités les plus remarquables de citoyenneté et dont les contributions enrichissent les vies de leurs contemporains ».

Au nombre de ceux qui ont eu droit à cet honneur figurent des personnes ayant marqué de leur contribution des domaines comme les arts théâtral et littéraire, le bénévolat et la philanthropie, les affaires, les sciences, l'éducation et les services publics.

Ont également été reçus membres de l'Ordre du Canada, les sœurs Anna McGarrigle, de Alexandria, Ont. (arts-musique) et Kate McGarrigle de Saint-Sauveur-des-Monts (arts-musique) de même que Maurice Savoie de Longueuil dans la catégorie des Arts visuels.

Voici la liste complète de ceux qui ont mérité des distinctions au titre de Compagnon ou Officier de l'Ordre, avec, entre parenthèses, les domaines où ils ont excellé :

- Compagnons
Michel Bélanger, Outremont (commerce); Monique Mercure, Montréal (théâtre).
- Officiers
Martial G. Bourassa, Montréal (soins de santé); André Bureau, Montréal (médias); Jean Coutu, Montréal (industrie); Sheila Egoff, Vancouver (éducation); Walt Grealis, Toronto (médias); Donald Hillman, Kelantan, Malaysia (soins de santé); Elizabeth Hillman, Kelantan, Malaysia (soins de santé).

Werner Israel, Edmonton (sciences); Stephen Jarislowski, Montréal (affaires-philanthropie); Oliver T. Jones, Montréal (arts-musique); Kenneth Kasha, Guelph, Ont. (sciences); Dennis Lee, Toronto (arts-littérature); Darcy McKeough, Chatham, Ont. (politique); Roy Megarry, Uxbridge, Ont. (médias); Ted Newall, Calgary (industrie); Phil Nimmons, Thornhill, Ont. (arts-musique); Margaret Southern, Calgary (affaires); Shirley Thomson, Ottawa (arts-administration); James Till, Toronto (sciences).

Mannequin

LES COUPS DE COEUR DE RÉGINA

Une collection exceptionnelle d'ensembles deux pièces pour le printemps et l'été. Des tenues confortables, passe-partout, afin que vous soyez toujours prêtes, toujours impeccables... offertes dans toutes les tailles jusqu'à 20 ans.

TOUTES TAXES INCLUSES DANS NOS PRIX

Stationnement gratuit

PLACE de la CITÉ 2635, Hochelaga Sainte-Foy

« une COCHE au dessus ! »

CHAUSSURES

ÉLÉGANCE !!!

FLORSHEIM

Tous les modèles 1994 des souliers FLORSHEIM peuvent être commandés à vos goût et mesure ... Délais de livraison de 2 à 3 semaines **AU PRIX LATULIPPE !** *SOIT LES MEILLEURS À QUÉBEC*

ROYAL IMPERIAL
brun ou noir (réusinable à la compagnie)
259.95

SOULIERS DE DÉTENTE
(loafers) ou lacés
44.95 à 187.95

CLAQUES BASSES
en caoutchouc
extensible **10.50** rigide **20.95**

BEAU CHOIX DE PANTOUFLES
choix de modèles et de couleurs
17.95 à 49.95

SOULIER DE CAOUTCHOUC (DUCKSHOES)
POUR HOMME - DAME ENFANT

POUR LE SPORT !!!

SOULIERS GENRE MOCASSIN
FLORSHEIM WOLVERINE TIMBERLAND HUSH PUPPIES

26.95 à 49.95 **64.95 à 112.95**

BOTTES DE VOILE "WETSKIN"
21.95

BOTTES DE MARCHÉ DE MONTAGNE
POUR HOMME - DAME - ENFANT
42.95 à 284.95

BOTTES WESTERN
HOMME - DAME
89.95 à 157.95

BOTTES WESTERN
HOMME - DAME
NOUVEAUTÉ 1994
146.95 à 179.95

BOTTES DE MOTO
POUR HOMME - DAME - DANS LES MARQUES : BROWN, BOULET HARLEY, KODIAK COULEUR BRUN OU NOIR
109.95 à 179.95

BOTTES DE TRAVAIL LÉGÈRE
CUIR SYFLEX IMPERMÉABLE # 39565
spécial 89.95

PROMOTION KODIAK
SÉCURITÉ MODÈLE # 37650
spécial 59 \$

BOTTES DE TRAVAIL
APPROUVÉES HAUTEUR DE 6PO. SÉCURITÉ
69.95 à 84.95

POUR LE TRAVAIL !!!

SOULIERS DE TRAVAIL
HOMME ET DAME
66.95 à 94.95

BOTTES DE SÉCURITÉ
approuvées
HOMME **78.95 à 194.95**
DAME **83.95 à 136.95**

BOTTES DE TRAVAIL CONGRESS
BOTTES DE SÉCURITÉ SANS LACETS
86.95

BOTTES DE PLUIE
GARÇONS : **15.95 à 30.95**
HOMMES : **19.95 à 36.95**
IMPORTÉES **20.95 à 59.95**

BOTTES CUISSARDES
HOMME - DAME - ENFANT
34.95 à 99.95

BOTTES DE PÊCHE
PANTALON CAOUTCHOUC EN "NÉOPRENE" CHOIX DE MODÈLES
129.95 à 314.50

BOTTES DE PÊCHE
24.95 à 84.95

OUVERT LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'À 21H ET LES DIMANCHES DE 11H À 17H

LATULIPPE

637, saint-vallier Ouest, Québec Tél. : 529-0024

CONCOURS SUR LES TRACES DE KODIAK VÉHICULE TOUT TERRAIN YAMAHA KODIAK YFM600PZ VALEUR DE 7 000 \$ TIRAGE LE 4 JUIN 1994

GOLF • BALLE • SKI • TENNIS • HOCKEY • BICYCLETTE • VÊTEMENTS

C'EST L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS CHEZ QUÉBEC SPORTIF...

CHAUSSURES GOLF
FEMME DEXTER SUNTREE pointures : 5 à 9 1/2 **69.99**

CHAUSSURES GOLF
HOMME DEXTER DEDHAM pointures : 7 à 12 **69.99**

CHAUSSURES A CRAMPONS
MIZUNO GAMER baseball, balle-molle pointures : 6 à 12 **49.99**

BICYCLETTE
VÉLO DE MONTAGNE MINELLI ECLIPSE 18 vitesses STI, cadre Cromoly, jantes en alliage Weinman, roues libres Hyper Glide, freins Cantilever Alivio avec béquille **269.99**

CASQUES DE VÉLOS
LOUIS GARNEAU modèle LG6 **29.99**

Le plus grand choix d'articles de sport dans l'Est du Québec

Ensemble de GOLF
incluant : sac et bâtons **199.99**

Ensemble GOLF
incluant : sac • voiture • bâtons 11 morceaux **299.99**

Ensemble bâtons de GOLF "intermédiaire"
11 morceaux SPALDING PARADOX "stainless midsize" 3 bois et 8 fers **369.99**

Cette offre est valide jusqu'au 30 avril 1994.

QUÉBEC SPORTIF
La première place!

710, Bouvier Québec Carrefour de la Capitale **628-5252**

SKI • TENNIS • HOCKEY • BICYCLETTE • VÊTEMENTS • CHAUSSURES

ÉDITORIAL

Le plus gros

Dans sa conquête du marché de l'Amérique du Nord, la chaîne de magasins Wal-Mart vient d'atteindre le Québec avec l'achat de Woolco. Attendons un instant avant de sonner le tocsin.

Née en Arkansas, la patrie de Bill Clinton, la chaîne a progressé vers le Nord, décimant les petites villes de leurs supermarchés et de leurs petits détaillants sous les coups de sa politique de bas prix quotidiens. 30 ans plus tard, Wal-Mart inspire toujours la peur dans le monde du commerce de détail.

Des magasins à petits prix, la chaîne s'est transformée, au fil des décennies, ouvrant des surfaces de plus en plus grandes et polyvalentes, regroupant l'épicerie, la quincaillerie, les vêtements, les services bancaires, le salon de coiffure, le studio de photographie, etc. Comme si l'on fusionnait Provigo et La Baie.

Dans les années 1980, le fondateur Sam Walton, un commerçant visionnaire décédé il y a deux ans alors qu'il était à la tête de la plus grosse fortune des États-Unis, a aussi mis sur pied les Sam's Club, de gigantesques magasins-entrepôts, à la manière des Club Price.

Pour les consommateurs amateurs d'aubaines (et ils sont légion à Québec à fréquenter les magasins-entrepôts), cette peur de Wal-Mart est incompréhensible. Un très grand nombre de Québécois ont déjà déserté les supermarchés traditionnels et s'approvisionnent dans ce type d'entrepôts pour une foule de produits non périssables.

Les consommateurs sont d'ailleurs si convaincus de faire des aubaines dans ces supercommerces que cela a favorisé l'émergence de magasins-entrepôts dans une kyrielle de domaines : articles de sport, quincaillerie, matériel de bureau ou lingerie de maison.

Au Québec en fait, le commerce de détail est plutôt bien adapté au style Wal-Mart et prêt à tenir tête efficacement à ce mythe américain.

Il reste que le succès de Wal-Mart, et la fortune des Walton, repose sur un contrôle rigoureux des coûts. Ses frais fixes sont largement inférieurs à ceux de la plupart de ses concurrents. Ainsi, les salaires de base des cadres, avant les bonus au rendement, sont relativement bas pour de longues heures de travail.

La firme exerce aussi un suivi serré du coût des assurances, de ses approvisionnements et de la distribution. Wal-Mart est propriétaire du plus gros satellite privé de communications aux États-Unis : on suit les ventes pas à pas, on identifie les produits qui marchent et les sous-contractants, branchés sur ce réseau, ajustent rapidement leur production.

Jusqu'à 30 % de l'approvisionnement de la chaîne se fait sur le marché local. Cela pourrait signifier des contrats et des emplois pour des entreprises québécoises.

Il y a un roulement perpétuel dans le commerce de détail où les emplois se créent et se perdent à un rythme rapide, au gré des succès et des échecs. Ainsi, forts de l'achalandage de leurs entrepôts, les Clubs Price ont ouvert, à Montréal, leur propre usine de transformation des viandes.

Les traités internationaux sur le commerce rendent dérisoire la tentation d'ériger des murailles protectionnistes contre les envahisseurs et de se replier sur soi. La majorité des Québécois, commerçants et consommateurs, l'ont compris et s'y sont adaptés.

Si la chaîne se plie aux impératifs linguistiques du Québec, comme elle promet de le faire après son « erreur » de départ, elle apportera une concurrence accrue sans tout jeter par terre sur son passage comme elle a pu le faire dans le Sud et le Midwest traditionnel.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONPrésident et Éditeur:
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

La traversée du Rubicon

Si le premier ministre Johnson craignait avoir du mal à entraîner Jacques Parizeau dans un débat sur la souveraineté au cours de la prochaine campagne électorale, il a dû être rassuré en lisant, dans le dernier numéro de *L'Actualité* les propos qu'il a tenus au collègue Michel Vastel.

« Je ne veux surtout pas qu'il y ait d'ambiguïté. Ceux qui vont voter pour le PQ y auront bien pensé. Il faut qu'ils soient tout à fait convaincus de cette phrase toute simple que j'ai mise au point en revenant en politique: le Parti québécois est souverainiste avant, pendant et après ».

En lisant ça, j'ai pensé à une entrevue que René Lévesque avait accordée au SOLEIL, en mars 1984. À cette époque, M. Lévesque promettait lui aussi qu'il n'y aurait plus d'ambiguïté : « La prochaine fois, il est entendu que ça va être central. À ce moment-là, il n'y aura plus de cachette. Il n'y en a jamais eue, mais enfin, ça sera plus dramatiquement clair ».

Je me souviens qu'en sortant de son bureau, nous n'en revenions pas de l'avoir enfin entendu dire de façon aussi peu équivoque — sur ces questions, il était toujours très tortueux — ce qui avait été impossible de lui arracher jusque-là : un vote pour le PQ serait un vote pour l'indépendance.

On connaît la suite : ce qui a été « dramatiquement clair » en bout de ligne, c'est le virage néo-fédéraliste du « beau risque » et le départ des souverainistes dits radicaux, Jacques Parizeau en tête.

Aux élections de décembre 1985, M. Lévesque n'était plus là et c'est à peine si on se souvenait que le PQ avait jadis été souverainiste.

Il n'y a pas à craindre de revirement de ce genre avec M. Parizeau, mais sans faire campagne sur le thème du « bon gouver-

La chronique de
Michel
DAVID

nement », je ne m'attendais à ce qu'il confère un caractère à ce point référendaire aux prochaines élections. Cette fois, il a vraiment franchi le Rubicon. Un vote pour le PQ sera un OUI à l'indépendance.

S'il est porté au pouvoir, M. Parizeau estimera avoir reçu le mandat d'« enclencher », comme il dit, le processus d'accès à la souveraineté. Bien sûr, il y aura quand même un référendum, mais on a comme l'impression que dans son esprit, il ne servira qu'à déterminer la date de la déclaration d'indépendance.

La franchise du chef péquiste est tout à son honneur, mais je me demande bien pourquoi il sent le besoin d'être aussi « dramatiquement clair » maintenant. Sans cacher son option, il avait toujours laissé entendre que des fédéralistes fatigués des libéraux pourraient toujours voter PQ, quitte à dire NON au référendum. Sauf que si leur vote devient un appui à la souveraineté, c'est plus problématique.

Évidemment, si la souveraineté est clairement l'enjeu de l'élection et que le PQ l'emporte, les chances que le OUI l'emporte aussi au référendum apparaîtront nettement meilleures. C'est ce que suggérerait récemment Jean-Marc Léger : faire ouvertement campagne sur la souveraineté, de sorte que voter PQ, c'est faire le choix de l'indépendance.

Selon lui, c'est la meilleure façon de s'assurer qu'une victoire péquiste ne sera pas suivie d'un NON désastreux au référendum. À défaut d'une telle assurance, il ne

faut pas le tenir, dit-il. Ce qu'il ne dit pas, mais qui découle logiquement de son propos, c'est que mieux vaudrait une défaite péquiste à l'élection qu'un NON au référendum.

Une autre possibilité est que M. Parizeau soit convaincu que la victoire ne peut plus lui échapper et qu'il commence déjà à l'interpréter. Les derniers sondages internes du PQ lui accordent toujours 23 points d'avance chez les francophones. Si les élections avaient lieu maintenant, il pourrait espérer une récolte de 91 comtés.

Il y a peut-être une autre raison. Dans *L'Actualité*, Michel Vastel rapporte les propos d'un souverainiste non identifié, qui n'est manifestement pas un fan de Jacques Parizeau : « Si je vote pour le PQ, ce sera en essayant d'oublier que Parizeau en est le chef ». Autrement dit, s'il vote PQ, ce sera seulement parce qu'il est souverainiste. S'il pense au chef, il ne voterait pas PQ.

Ça pourrait expliquer la radicalisation du discours de M. Parizeau. Alors que René Lévesque comptait sur sa popularité personnelle pour convaincre la population d'apuyer son option, c'est comme si son successeur faisait le calcul inverse et voulait se servir de la souveraineté comme remorque.

Pour former un « bon gouvernement », la majorité des Québécois préférerait Lévesque à Bourassa ou Ryan. Actuellement, c'est en Daniel Johnson qu'ils voient le meilleur premier ministre.

Même chez les péquistes, seulement 63 % pensent que leur chef est le plus apte à diriger le prochain gouvernement.

S'il s'agissait d'une élection « ordinaire », j'en connais qui seraient tentés d'en profiter pour se débarrasser de lui, comme certains libéraux l'avaient fait avec M. Ryan en 1981. Mais pas si leur vote doit être interprété comme un NON à la souveraineté.

Bloc-notes

À petite vitesse

L'année 1992 n'avait pas été un grand millésime en ce qui concerne le bilinguisme officiel au Canada. 1993 n'a pas fait mieux.

En effet, les services offerts par les organismes fédéraux dans les deux langues là où le nombre le justifie ne fonctionnent toujours pas comme ils le devraient. Voilà la constatation que fait le commissaire aux langues officielles, M. Victor C. Goldbloom, dans le rapport qu'il vient de déposer à Ottawa.

Parfois la capacité des fonctionnaires à s'exprimer dans l'autre langue laisse tellement à désirer que les services so-disant bilingues sont presque inutiles. Quant aux plaintes formulées par la clientèle, elles ont diminué dans certains endroits en raison du peu de progrès accomplis par les organismes.

Ces constatations ne doivent pas nous laisser indifférents. Elles constituent une forme d'injustice à l'endroit de ceux qui ne peuvent se faire servir dans leur langue. Pourtant, l'égalité des chances et la qualité des services étaient des objectifs de la politique linguistique d'Ottawa.

Elles montrent aussi que le souci du service public n'est pas toujours présent. Beaucoup de gestionnaires ne s'acquittent pas pleinement de leurs responsabilités en matière de langues officielles. Le rapport de M. Goldbloom le mentionne avec une certaine déception.

Le Canada se décrit comme un pays bilingue. Un élément important de cette définition, c'est le bilinguisme des organismes fédéraux. Or, le rapport du commissaire aux langues officielles indique les difficultés d'y introduire le bilinguisme.

Adoptée il y a 25 ans, la Loi sur les langues officielles n'a pas la partie facile. L'idée d'un « bilinguisme territorial » prônée par le Reform Party peut séduire les Canadiens de langue anglaise : des services fédéraux presque seulement en français au Québec et presque seulement en anglais dans le reste du pays.

Mais cette idée détruit le rêve de servir les deux millions de Canadiens dont la langue maternelle — le français ou l'anglais — n'est pas celle de la majorité dans la province où ils vivent.

Cependant, tout indique que le rêve d'un pays bilingue d'un océan à l'autre est loin de devenir réalité.

JEAN MARTEL

Point de vue

Il faut criminaliser la mutilation des femmes

par CHRISTIANE GAGNON

Le ministre de la Justice, M. Allan Rock, a déposé hier un document qui concluait que la protection des femmes contre les mutilations génitales ne nécessite pas l'adoption d'une loi.

À ces fins, il invoque les dispositions actuelles du Code criminel. En lieu et place de mesures législatives, M. Rock croit que l'accent doit plutôt être mis sur la prévention et l'éducation.

Or, bien que nous ne puissions être en désaccord avec une politique axée sur la prévention et l'éducation, nous croyons cependant que le Canada doit tout d'abord adopter une loi qui défendrait spécifiquement la pratique des mutilations génitales sur les fillettes et les femmes.

Le ministre a raison lorsqu'il dit que les dispositions du Code criminel peuvent couvrir toutes les facettes des mutilations génitales.

Cependant, il ne faut pas oublier les autres lois en vigueur au

Canada. Ce sont ces lois qui peuvent poser problème, lorsque vient le temps d'entreprendre des poursuites criminelles ou de rendre jugement envers les personnes impliquées dans ces actes.

On pourrait d'abord invoquer le droit à la culture.

On pourrait également invoquer le droit à la liberté de religion, parfois utilisé comme argument. Ce droit est reconnu dans bon nombre de véhicules juridiques bien que les tribunaux ont jusqu'à ce jour refusé aux justiciables d'invoquer la liberté de religion dans le cadre d'une accusation criminelle.

Mais le problème est réel. Le jugement rendu par la juge Verreault dans une affaire récente est encore frais à la mémoire et certains indices nous laissent croire qu'elle n'est pas le seul membre d'un tribunal à pouvoir adopter une telle ligne de conduite.

Le droit à l'intégrité physique

est, pour sa part, largement reconnu, que ce soit dans le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Charte canadienne des droits de la personne, ou de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Au Québec, les mutilations génitales tombent aussi sous le coup de la Loi sur la protection de la jeunesse, quand elles sont pratiquées sur des enfants, et du Code civil du Québec. En effet, la jurisprudence québécoise est à l'effet que le droit des parents à la liberté de religion doit céder le pas aux droits fondamentaux de leur enfant.

À ce jour, quand des droits fondamentaux se sont opposés devant les tribunaux, ces derniers ont fait primer le droit à l'intégrité physique.

Le Canada et le Québec, on le sait, sont des terres d'accueil. Nos gouvernements se fient même à l'immigration pour combler le déficit causé par la baisse, du taux de reproduction de sa

population.

On dénombrait, en 1992, 3245 nouveaux Canadiens dont le pays d'origine tolère ou encourage les mutilations génitales. Ces personnes ont vécu au sein d'une société qui ne pénalisait pas la pratique des mutilations génitales.

Afin donc de protéger les femmes et les filles de ces familles, nous croyons que le Canada, à l'instar de la France, la Grande-Bretagne et la Suède, devrait adopter une loi dont le texte refléterait clairement l'interdiction de telles pratiques en territoires canadiens et québécois, et où que ce soit par leurs ressortissants.

Les nouveaux arrivants seront ainsi avertis au sujet de la position de notre société sur ces pratiques. Une défense formelle dans un texte clair est, à notre avis, le meilleur outil éducatif.

Mme Gagnon est la députée bloquiste de Québec à la Chambre de communes à Ottawa.

LES IDÉES DU JOUR

80 % sont aptes au travail en 1994, c'était 20 % en 1971

Des mesures de réinsertion pour les assistés

par YVON LECLERC

L'auteur est chercheur invité à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

La situation socio-économique du Québec ressemble à celle des autres pays industrialisés en ce qu'elle a connu une forte hausse des sans-emploi au cours des 20 dernières années.

Quatre personnes adultes sur cinq recevant aujourd'hui de l'aide sociale sont réputées aptes à travailler alors qu'en 1971, époque de l'instauration du régime, ce rapport s'établissait à moins de deux personnes sur cinq!

Érigé sur le principe de la solidarité sociale, notre régime d'assistance publique est rudement mis à l'épreuve depuis quelques années précisément parce qu'il n'a pas su s'adapter aux grandes mutations économiques que nous vivons.

On n'a qu'à se souvenir, pour s'en convaincre, de cette résolution présentée par la municipalité de Val-des-Monts au congrès de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, en septembre 1993, qui visait rien de moins que de contraindre les assistés aptes au travail au « bénévolat forcé ».

Quand plus de 600 municipalités du Québec signent une résolution comme celle-là, on ne peut invoquer un dérapage de quelques extrémistes isolés.

Dans une économie où la règle commune repose sur l'activité marchande, il est clair que le chômage apparaît comme une anomalie. Et le chômeur, comme l'âne de la fable.

De là cependant à les contraindre au « bénévolat forcé », il y a une marge qu'on ne peut franchir à cause des chartes des droits et des traditions de justice et de partage qui ont généralement caractérisé notre société.

Ce n'est pas parce que le seuil de tolérance de la solidarité sociale est mis à l'épreuve comme jamais auparavant qu'il faut verser dans les extrêmes. Rétablir cette solidarité signifie donc permettre aux exclus actuels du marché du travail d'y retourner. Dans l'honneur et la dignité, pour parodier un discours célèbre. Et ici, le Québec innove.

Le mode de vie moderne laisse de nombreux besoins non satisfaits par les institutions héritées de la Révolution tranquille: soutien à la famille et aux jeunes, restauration de l'environnement, aménagement du territoire, support à l'activité culturelle, maintien à domicile des personnes âgées, etc.

La liste est longue et la tentation d'obliger les bénéficiaires de l'assistance publique à les satisfaire *manu militari* est bien grande.

Le défi consiste cependant à transformer ces besoins en véritables emplois d'utilité collective. Plusieurs exemples intéressants de ce genre d'emplois imaginés dans les communautés locales existent déjà.

Quant à la manière, la Corporation intermédiaire de travail, sorte d'entreprise d'insertion, s'impose parmi les véhicules les plus intéressants qui aient été inventés jusqu'à présent. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une entreprise située entre les demandeurs d'emplois et les entreprises, corps publics et individus qui ont du travail à proposer.

L'idée est d'autant plus intéressante que la demande de travail à

temps partiel augmente sans cesse et que la corporation, en plaçant tous ces temps partiels bout à bout, peut offrir des emplois intéressants.

Les quelque 50 expériences en cours se révèlent si prometteuses et l'enthousiasme qu'elles soulèvent, si contagieux, qu'il ne faudrait pas qu'une révision des programmes sociaux à Ottawa vienne interrompre l'élan.

D'autant que, on l'aura compris, le bénéficiaire d'aide sociale embauché par la corporation devient un salarié qui profite des avantages sociaux et conserve certains services sociaux et de santé qu'ils recevaient auparavant.

Dans ce cas, salarié signifie qu'il ne retire plus la prestation d'assistance sociale désormais versée à la corporation intermédiaire de travail qui peut toutefois facturer au client un tarif qui augmente d'autant la rémunération du salarié.

Celui-ci apprend ou réapprend à travailler avec les critères de l'économie marchande puisque la qualité de son travail lui assure de nouveaux clients. Bref, c'est la version québécoise (et améliorée) du concept d'entreprise d'insertion que l'on rencontre dans certains pays européens et dont on connaissait chez nous certaines formes comme Formetal ou Boulot vers.

On constate donc que le mouvement de prise en charge est bien amorcé, mais encore nettement insuffisant. Le développement de ce genre d'expérience se trouvera grandement favorisé par une importante dévolution de pouvoirs et de responsabilités vers les instances politiques locales. C'est un autre volet d'une politique d'insertion.

Nouvelle répartition des responsabilités et des pouvoirs

En dépit de l'importance des pouvoirs détenus par les gouvernements centraux, on n'a jamais réussi à y centraliser toute l'imagination disponible au Québec. Il se trouve mille fois plus de suggestions, s'agissant de réinsertion



Les jeunes sans-emploi, qui sont nombreux sur les places publiques par beau temps, pourraient trouver du travail via des corporations créées par des organismes locaux et régionaux.

professionnelle, dans les quartiers populaires de Montréal ou dans des villes de province comme Mont-Laurier, Montmagny, Plessisville ou Chandler que dans les officines gouvernementales ou la hiérarchie a (parfois) la manie d'aseptiser tout ce qui n'est pas *politically correct*.

C'est donc vers les instances locales et régionales qu'il faut se tourner pour favoriser cette réinsertion.

Ces instances, municipalités et MRC, en collaboration avec les groupes communautaires, CLSC, commissions scolaires, corporations de développement économique et communautaire, etc. connaissent bien leur milieu et peuvent, mieux que quiconque, trouver la recette nécessaire à la réinsertion: identification des besoins à combler, recrutement des personnes sans emploi, définition des programmes de formation, établissement de passerelles vers le marché du travail. On dispose, pour ce faire, d'une expertise con-

sidérable élaborée dans les gouvernements centraux.

À ceux qui doutent du succès de ces formules de réinsertion, on pourrait leur opposer un grand nombre de réussites d'entrepreneuriat communautaire qui ont pris racine dans le terreau des programmes d'insertion. On songe par exemple à la scierie Boisaco, à Sacré-Coeur, près de Tadoussac, qui dégage d'importants

profits là même où trois entrepreneurs (deux privés et Rexfor) n'ont pu faire mieux que trois faillites en dix ans.

C'est avant tout grâce à une entreprise communautaire, la Société de développement de Sacré-Coeur, que la population loca-

le a pu reprendre la gouverne de la scierie. La société a servi de creuset aux pratiques de gestion de Boisaco utilise aujourd'hui avec ses 550 employés. On pourrait ajouter à cette liste le cas de Défi-Autonomie Antoine-Labelle, à Mont-Laurier; les Sentiers blancs, à Pabok; et plusieurs autres.

Mais si, comme il en est question, le ministre fédéral décidait de fonder en un seul programme dit « revenu minimal garanti » des paiements de transfert comme les pensions de vieillesse, les allocations familiales, la moitié fédérale de l'aide sociale, l'aide aux étudiants, les crédits d'impôts, etc., et qu'il y ajoute les prestations d'assurance-chômage, pour instituer un seul programme pancanadien que les provinces pourraient améliorer selon leurs moyens, on vient de changer le pilote de l'avion.

On saura que pour répondre aux besoins de Mont-Laurier, de Montmagny ou de Hochelaga-Maisonneuve, il faudra la permission de Terre-Neuve, de Toronto et de Yellowstone. Et rebelote... dans la question constitutionnelle!

En conséquence, la meilleure façon d'éviter la déception que le gouvernement fédéral puisse ne pas tenir compte de ce qui s'ébauche présentement au Québec, c'est d'abord de récupérer tous les crédits fédéraux de transfert aux individus et ensuite, de créer un régime québécois de revenus minimaux d'insertion. C'est la situation des nombreux sans-emploi qui le commande...

EAGLE VISION

LE MEILLEUR PRIX

DUPREMIER COUP!

CHEZ **GOSSÉLIN**

ST-NICOLAS 831-2050

AUBERGE

gourmande

22, chemin du Quai Sainte-Pétronille ÎLE D'ORLÉANS

"COLETTE GOURMANDE"

Le samedi 16 avril, 19 heures
Souper thématique sur la vie et l'oeuvre de l'écrivaine avec le baryton Raymond Bourinval

Foie gras de canard à la casserole aux raisins à la façon Marguerite Moreno
Aumônière de langoustines à la crème de "Léo"
Faisan grillé de La Treille Muscate
Fromage blanc malaxé de poivre et d'ailignons crus sur verdurette
Le "cake" fondant de Pauline

30\$

Réservation et information: 828-2248

FAITES DES ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES EN PAYANT VOTRE ABONNEMENT À L'AVANCE

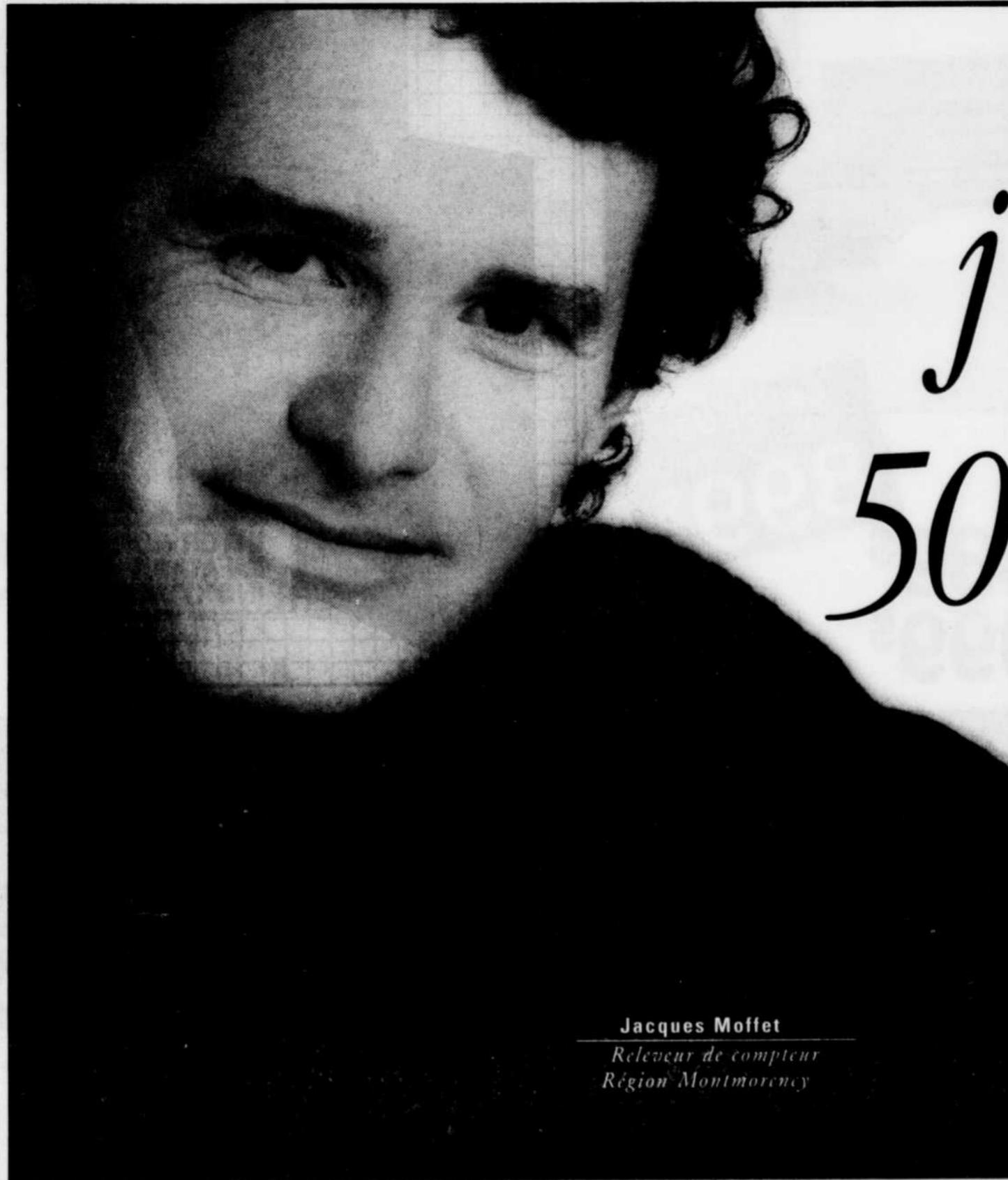
7 jours x 13 semaines **51,54\$***
7 jours x 26 semaines **99,85\$***
7 jours x 52 semaines **189,29\$***

... et la livraison à domicile ne vous coûte pas un sou de plus.

Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

aux heures d'appel suivantes:
lundi au jeudi: 7h à 17h30
vendredi: 7h à 17h
samedi et dimanche: 8h à 12h



Beau temps, mauvais temps, je fais minutieusement le relevé des compteurs afin d'assurer la précision de votre facture.

j'ai le plaisir d'avoir tous les jours un contact direct avec nos clients d'Hydro-Québec qui fête cette année ses

50 ans

À Hydro-Québec, nous avons pris de l'expérience avec les années. Mais nous restons jeunes pour mieux vous servir. Et nous y mettons toute notre énergie.

Appelez nous au 1-800 ENERGIE

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

50 ans d'énergie

Jacques Moffet
Releveur de compteur
Région Montmorency

TANGUAY

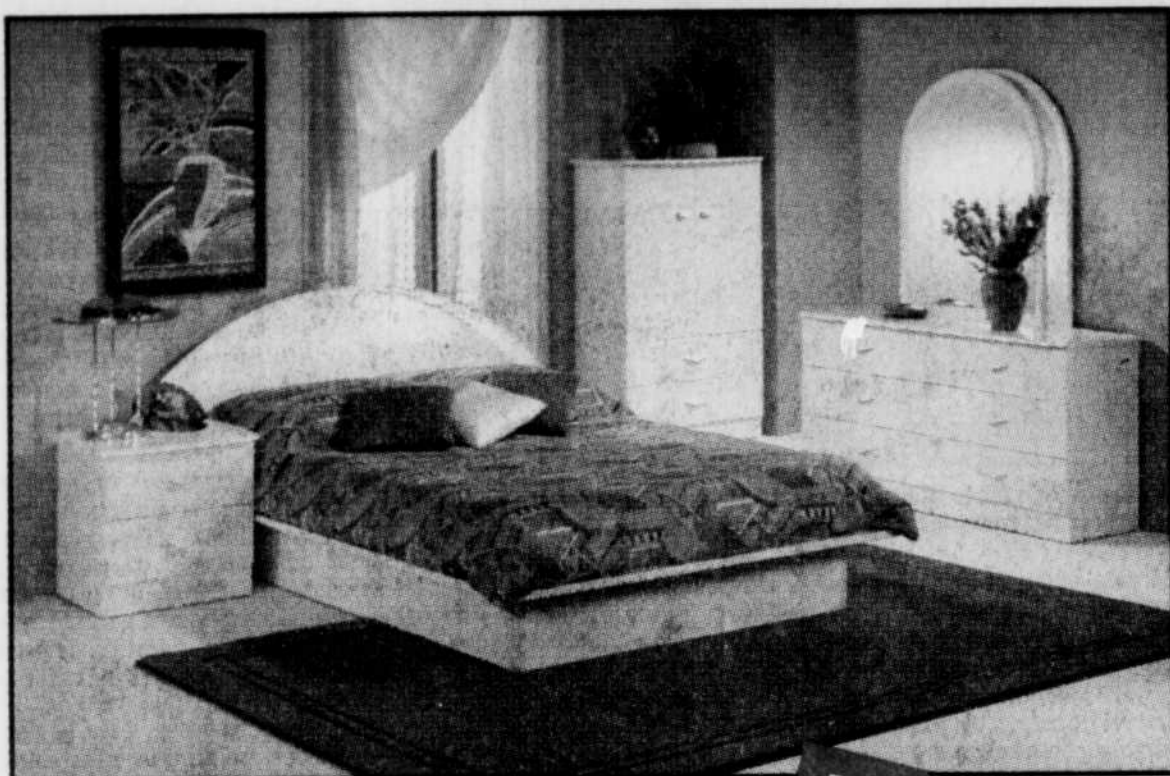
ATTITUDE

LES PRIX TIAN

Commencez à payer dans

le 12 AVRIL 95*

sur toute la marchandise



LES INDUSTRIES DE LA RIVE-SUD LTÉE

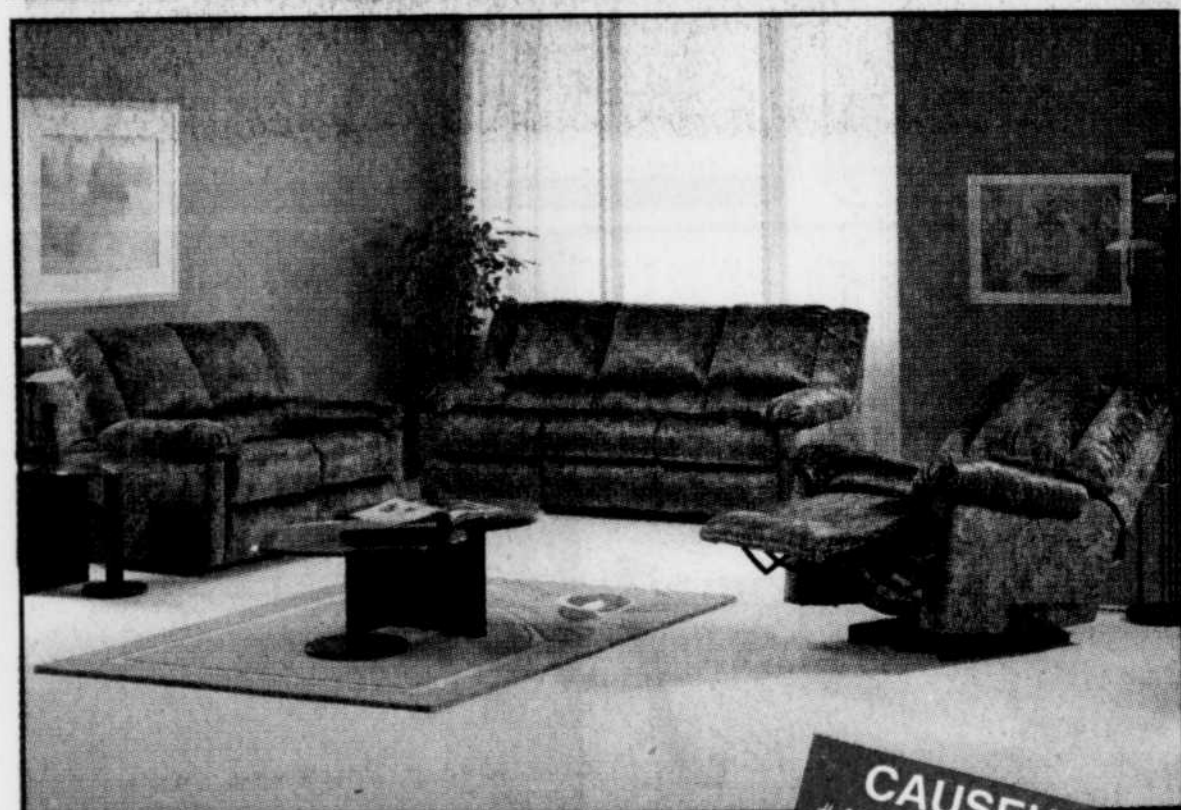
- Dessus : laque fini cuir, noir ou blanc
- Éclairage dans la tête de lit et le miroir
- 6 pièces

Plate-forme en sus



799\$

Prix courant : 929\$



el ran



FAUTEUIL Prix courant : 539\$
45841

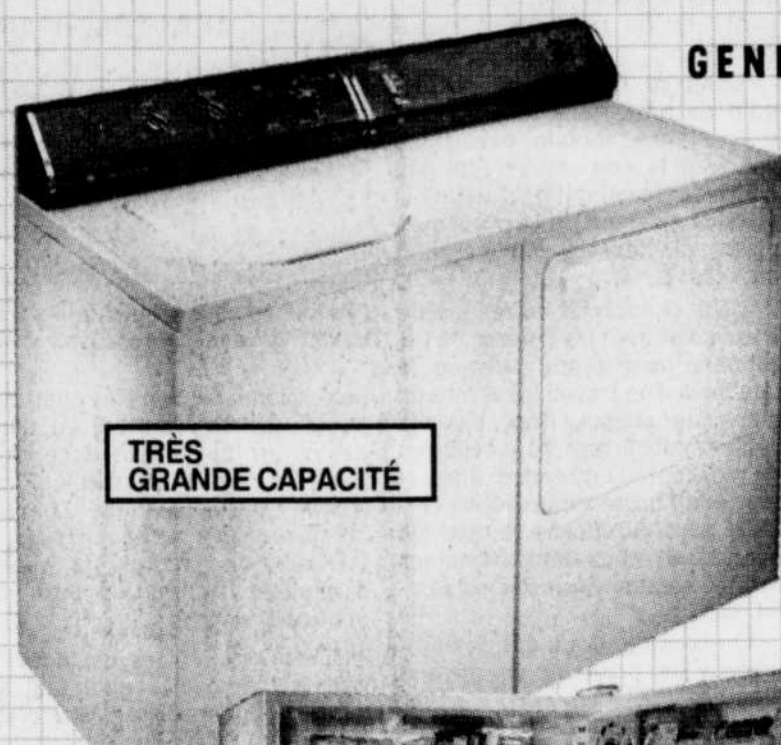
489\$

SOFA Prix courant : 1099\$
45843

999\$

CAUSEUSE
45842 Prix courant 1019\$
899\$

TRAITEMENT ANTI-TACHES DISPONIBLE
Scotchgard



TRÈS GRANDE CAPACITÉ

GENERAL ELECTRIC

LAVEUSE

131055

- Très grande capacité
- 6 programmes
- 3 sélections de température lavage et rinçage
- 4 niveaux d'eau
- Distributeur de javellisant

SÉCHEUSE

131060

- Grande capacité
- 4 programmes
- 3 sélections de température

849⁹⁵
l'ensemble

18
pieds cubes



TABLETTES DE VERRE

Amana

RÉFRIGÉRATEUR

18 pi cu # 119744

- Tablettes de verre
- Extérieur en acier texturé

999⁹⁵



INTÉRIEUR EN ACIER INOXYDABLE

ASKO

LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ

115534

- Intérieur en acier inoxydable
- Silencieux efficace
- Économique avec une puissance de nettoyage supérieure
- Disponible blanc sur blanc ou noir

Prix courant : 1149,95\$

999⁹⁵

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE

de midi à 17h (sauf Pointe-au-Père)

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne (route 132)
Comté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411